

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 8 janvier 2007 à 19h30. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer et Messieurs Yvan Forand, Daniel Meunier, Normand Delisle, Réjean Racine et le Maire suppléant Marc Labrecque.

Le Maire Steven Neil est absent.

Madame Ginette Bergeron siège à titre de directrice générale adjointe.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des procès-verbaux du 4 et 11 décembre 2006
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

07-01

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

07-02

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 4 ET 11 DÉCEMBRE 2006

Il est proposé par Yvan Forand appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux du 4 et 11 décembre 2006 tel que présentés.

Dépôt du rapport de délégation :

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>TYPE DE DÉPENSE</u>	<u>MONTANT</u>
<u>Marchandises ou fournitures de bureau</u>		
Courrier Purolator Ltée	envoi au Minist. Environn. pour pont Decelles	24,23
Imprimerie Debesco Inc.	500 cartes d'affaires pour Dominique Landry	369,20
Fourn. et ameubl. Québec	papeterie et fournitures de bureau	152,07
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	21,79

2526

Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	17,05
Lettrage Graphico-Tech Inc.	23copies de plan du pont Decelles	30,08
Courrier Purolator Ltée	envoi au SCFP	25,48
F.Q.M.	envoi par Dicom pour pont Decelles	8,55

648,45

Achat de livres, lois ou autres écrits

Wilson & Lafleur	MAJ #3 Formulaire procédure civile F.Payette	52,95
Éditions Yvon Blais	maj Loi sur l'aménag. et urbanisme #16- 2006	68,80

121,75

Réparation ou entretien

Canadian Tire	sel à déglacer	15,51
Coopexcel	fournit. pour chauff./ isolation du puits Guay	81,36
Seney Électrique Inc.	répar. lumière extérieure - salle des loisirs	106,11
Access.Soudure ASG Inc.	location bouteilles oxygène et acétylène	150,42

353,40

Réparation machinerie municipale

0,00

1123,60

07-03

LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION DE PAIEMENT

Assemblée régulière du 8 janvier 2007

	<u>Montant</u>
Petite caisse	60,76
	<hr/> 60,76 \$ <hr/>

07-04
DOSSIERS D'ADMINISTRATION
ADOPTION – RÈGLEMENT 07-01 TAXATION 2007

Suite à la mention du Maire suppléant quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'adopter le règlement 07-01 concernant la taxation et autres pour l'année 2007.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement a déjà été distribué à tous les membres présents.

07-05
DOSSIERS D'ADMINISTRATION
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 07-03 RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire suppléant, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption du règlement 07-03 concernant la rémunération des élus et autres.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement est distribué à tous les membres présents.

07-06
DOSSIERS D'ADMINISTRATION
CHANGEMENT À L'HORAIRE – DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Il est proposé par Yvan Forand appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement que dorénavant l'horaire de travail estival prévu de 32 heures par semaine pour la directrice générale adjointe soit augmenté à 35 heures par semaine.

07-07
DOSSIERS D'ADMINISTRATION
ADOPTION DES CERTIFICATS DE CRÉDITS ANNUELS 2007

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de permettre l'adoption des certificats de crédits annuels 2007 tel que présentés soient :

FOURNISSEURS	MONTANT
Bell : téléphone, cellulaires et pagettes	9 300
Hydro-Québec : électricité	31 250
Quote-parts – MRC Brome-Missisquoi	63 949
CDS Produits de Bureau : contrat entretien copieur	800
PitneyBowes/PitneyWorks : timbres et location de timbreuse	5 500
Buanderie Shefford Inc. : rouleaux essuie-mains	900
Produits Pétroliers Lavigne : huile à chauffage Hotel de ville	13 000
Gestion C. Laplante : service 911	5 000
Ville de Bromont : service d'incendie	150 085

Ville de Bromont : camion incendie	94 915
Société Assur. Auto. Québec : immatriculations	800
Lave Auto Laflamme : essence camion et auto	5 000
Montréal, Maine & Atlantic Railway : entr.passages à niveau	15 120
Services Matrec Inc. : contenant et ramassage	920
R.I.E.D.S.B.M. : élimination des déchets	34 650
C.R.S.B.P. : tarification annuelle pour la bibliothèque	9 715
C.R.S.B.P. : service informatique pour la bibliothèque	2 000
Achats de livres et périodiques pour la bibliothèque selon le budget	1 800
Répar. Et remplac. De livres pour la bibliothèque selon le budget	200
Papeterie et fournitures pour la bibliothèque selon le budget	200
	445 104

07-08
DOSSIERS D'ADMINISTRATION
TRANSPORT ADAPTÉ L'AUTO-AMIE INC. – RÉOLUTION POUR LE
M.T.Q.

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement :

Que la Municipalité de Brigham participe au financement du service de transport adapté pour l'année 2007.

Que la Municipalité de Brigham nomme la MRC de Brome-Missisquoi, mandataire auprès du ministère des transports du Québec pour l'année 2007.

Que la Municipalité de Brigham approuve la tarification pour le service de transport adapté soit : 2,75\$ pour un déplacement, 20,00\$ pour un titre donnant droit à 10 déplacements et 95,00\$ pour un titre donnant droit à 50 déplacements.

Que la Municipalité de Brigham donne à Transport adapté l'Auto-Amie le mandat de gérer la service de transport adapté.

Que la Municipalité de Brigham approuve les prévisions budgétaires de Transport adapté l'Auto-Amie, lesquelles font état de revenus et de dépenses de 563 933\$ pour l'année 2007.

Que la Municipalité de Brigham s'engage à verser pour l'année 2007 une contribution égale à 2,07\$ par habitant, soit la somme de 4657.50 \$.

07-09
DOSSIERS D'URBANISME
CONSTAT D'INFRACTION – INSTALLATION D'UNE REMISE SANS
PERMIS

ATTENDU les constats d'infraction émis par le passé pour des constructions sans permis ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'émettre un constat d'infraction au propriétaire du lot portant le matricule 6014-84-4005 pour avoir installé un bâtiment, qui s'apparente à une remise, sans permis.

07-10
DOSSIERS DE VOIRIE
ADOPTION DU RÈGLEMENT 07-02 – DÉLÉGATION EN MATIÈRE DE
VOIRIE

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'adopter le règlement 07-02 concernant la délégation en matière de voirie pour 2007 mais en modifiant le titre « 11. Réparation de glissières » pour celui de « 11. Stabilisation de la berge Magenta ouest incluant la glissière et la réparation de la chaussée ».

07-11
DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
PROTOCOLE D'ENTENTE – PROGRAMME QUÉBEC-MUNICIPALITÉS

ATTENDU le protocole d'entente établissant les modalités pour le versement de l'aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités et envoyé par M. Jacques A. Tremblay, directeur ;

ATTENDU QUE ledit protocole ne considère pas l'option de se brancher au réseau d'eau potable cowansvillois ;

ATTENDU QU'il est essentiel que l'aide financière puisse prévoir également l'alternative d'un branchement au réseau de la ville voisine qui est Cowansville ;

ATTENDU QUE pour bénéficier de l'aide financière, la Municipalité de Brigham doit s'engager à reprendre le réseau d'eau potable de Madame Solange T. Guay ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'indiquer au Ministère des Affaires municipales et des Régions ce qui suit :

1. Le préambule fait partie des présentes ;
2. La Municipalité de Brigham souhaite qu'il soit ajouté à l'annexe « B » du protocole la possibilité de brancher le réseau d'eau potable du secteur Guay à celui de la ville de Cowansville et, qu'à cet égard, l'ensemble de l'entente reflète cette alternative ;
3. Qu'aux conditions énoncées aux présentes, la Municipalité de Brigham s'engage à reprendre le réseau d'eau potable du secteur Guay ;
4. Que le Maire soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité de Brigham, ledit protocole d'entente avec les modifications proposées.

07-12
VARIA
OCTROI DU CONTRAT DE MÉNAGE DE
L'HÔTEL DE VILLE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de retenir les services de M. Félix Caron pour effectuer le ménage de l'Hôtel de ville et de la bibliothèque. Le tout pour l'année 2007 au coût de 9500.00 \$ taxes incluses, et ce aux conditions similaires que les années précédentes. Que le directeur général signe pour et au nom de la Municipalité de Brigham le contrat à intervenir entre les parties.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Marc Labrecque
Maire suppléant

Ginette Bergeron
Dir.générale adj.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 5 février 2007 à 19h30. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer et Messieurs Yvan Forand, Daniel Meunier, Normand Delisle, Réjean Racine, Marc Labrecque et le Maire Steven Neil.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 8 janvier 2007
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

07-13

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

07-14

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JANVIER 2007

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 8 janvier 2007 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>TYPE DE DÉPENSE</u>	<u>MONTANT</u>
<u>Marchandises ou fournitures de bureau</u>		
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	125,31
Fourn. et ameubl. Québec	papeterie et fournitures de bureau	141,62
		<hr/> <u>266,93</u>

Achat de livres, lois ou autres écrits

Les Publications du Québec	Code de procédure pénale annotée 2007	63,55
Publications CCH Ltée	renouv. Règlements concernant les munic.	301,04
Les Publications du Québec	Normes ouvrages routiers - Tome 5	51,41
		<hr/>
		416,00

Réparation ou entretien

Alarme Top Sécurité	programmer les usagés dans le système	100,85
Rona J.O. Lévesque	peinture noire anti-rouille	48,56
Plomberie Goyer Inc.	remplacer circulateur fournaise H.V.	461,65
Rona J.O. Lévesque	tablettes pour armoire à ménage	28,38
		<hr/>
		639,44

Réparation machinerie municipale

0,00

1322,37

07-15

LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

	<u>Montant</u>
Petite caisse	85,33 \$
Design Catherine Brunet : modifications sur site internet	300,00
Les Publications du Québec : abonnement Gazette Officielle Internet	235,88
Les Éditions Yvon Blais : Code de Sécurité Routière annotée 2007	78,92
Les Éditions Yvon Blais : CDD - Droit public et administratif Vol.7	80,99
Les Éditions Yvon Blais : renouv. Droit Québécois de l'Environnement	317,95
Ville de Bromont : différence pour service incendie pour l'année 2006	3 389,69
	<hr/>
	4 488,76 \$

07-16

**DOSSIERS D'ADMINISTRATION
ADOPTION – RÈGLEMENT 07-03 RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'adopter le règlement 07-03 concernant la rémunération des élus.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement a déjà été distribué à tous les membres présents.

07-17

**DOSSIERS D'ADMINISTRATION
DEMANDE DE SUBVENTION FÉDÉRALE
PROGRAMME PLACEMENT CARRIÈRE-ÉTÉ**

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement de présenter une demande de subvention au programme fédéral carrière-été pour l'embauche d'un étudiant cet été pour une période maximale de 12 semaines à raison de 35 heures par semaine et au salaire horaire de 1.00 \$ de plus que le salaire minimum.

07-18

**DOSSIERS D'ADMINISTRATION
PROGRAMME PLACEMENT CARRIÈRE-ÉTÉ
DEMANDE DE MAINTIEN DE PROGRAMME**

ATTENDU QUE le gouvernement a annoncé d'importantes coupures dans le programme *Placement carrière-été* ;

ATTENDU QUE le *Comité permanent des Ressources humaines, du développement social et de la condition des personnes handicapées* a déposé un rapport visant à améliorer ledit programme et recommande de maintenir son financement ;

ATTENDU QUE sans cette subvention, l'organisme brighamois sans but lucratif du nom du *Comité des loisirs de Brigham (1974) inc.* ainsi que la *Municipalité de Brigham* ne seraient pas en mesure d'embaucher un étudiant durant la période estivale considérant leurs responsabilités financières ;

ATTENDU QUE ce projet fédéral, au-delà de l'aspect pécuniaire favorisant les organismes, permet à des milliers d'étudiants à travers le pays d'acquérir une expérience de travail enrichissante ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'indiquer au Ministre fédéral des Ressources humaines et du Développement social, l'Honorable Monte Solberg, que le financement du programme *Placement carrière-été* se doit d'être maintenu comme les années précédentes dans l'intérêt de non seulement les entités bénéficiaires de ce subside, mais surtout dans celui des étudiants qui bénéficient d'expérience de travail importante pour leur avenir. D'envoyer également copie de cette résolution à l'Honorable Jean-Pierre Blackburn, Ministre fédéral du Travail et du Développement économique pour les régions du Québec, Madame France Bonsant, députée fédérale, responsable du Bloc québécois dans ce dossier et au député fédéral de Brome-Missisquoi, M. Christian Ouellet.

07-19

**DOSSIERS D'ADMINISTRATION
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 07-01-01 – TAXATION**

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre

membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption d'un règlement 07-01-01 concernant l'annulation de la taxation pour le déneigement de la rue Tétreault.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement est distribué à tous les membres présents.

07-20

**DOSSIERS D'ADMINISTRATION
VENTE DES IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES**

ATTENDU les propriétaires retardataires pour le paiement de leurs taxes foncières ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'entamer la procédure de vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes pour les propriétaires qui, au 6 février 2007, n'auront pas payé leurs arrérages de taxes, y compris les intérêts, pour une somme supérieure ou égale à 10.00 \$ visant l'année 2005 et les années antérieures et de laisser aux retardataires jusqu'au 6 mars 2007 pour payer leur dû. De permettre au directeur général ou à la directrice générale adjointe de faire une offre, comprenant les taxes et les frais, sur chacun des immeubles brighamois vendus à la M.R.C. Brome-Missisquoi pour et au nom de la Municipalité de Brigham.

07-21

**DOSSIERS D'URBANISME
SCIERIE BRIGHAM INC. – EXTENSION DE DÉLAI**

ATTENDU la correspondance de l'entreprise Scierie Brigham inc. demandant une extension de délai à son permis ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Forand appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de donner à l'entreprise Scierie Brigham inc. jusqu'au 31 décembre 2007 pour respecter son permis de construction et de rénovation.

07-22

**DOSSIERS D'URBANISME
PRODUCTION PORCINE – APPROBATION DE LA
CARTE DE LA M.R.C. BROME-MISSIQUOI**

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver la modification proposée concernant le règlement municipal régional de contrôle intérimaire no. 03-0602 et qui vise les propositions de zonage de production.

07-23

**DOSSIERS DE VOIRIE
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 07-04 – CIRCULATION VÉHICULES
LOURDS**

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption d'un règlement 07-04 concernant notamment la circulation des véhicules lourds.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement est distribué à tous les membres présents.

07-24
DOSSIERS DE VOIRIE
PONT DE FER DION – AVIS

ATTENDU la correspondance du directeur M. Daniel Filion ing. du Ministère des Transports du Québec du 10 janvier 2007 concernant l'état du pont de fer Dion ;

ATTENDU QUE des travaux de l'ordre de près de 60 000.00 \$, sans la possibilité d'obtenir une subvention, devraient être faits ;

ATTENDU QU'en règle générale ces réparations ne sont pas urgentes et que l'aspect global dudit pont reste acceptable et sécuritaire suivant ledit Ministère ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham ne bénéficie pas des ressources financières pour effectuer de telles réparations considérant les nouvelles responsabilités, de plus en plus importantes, attribuées aux villes et aux municipalités par le gouvernement québécois ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'indiquer au Ministère des Transports du Québec que la Municipalité de Brigham se réserve la prérogative de fermer ultérieurement le pont de fer Dion si celui-ci se dégrade de façon importante mettant en danger ses utilisateurs.

07-25
VARIA
BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de faire l'achat d'un présentoir, d'un divan et d'une chaise pour un montant de 160.00 \$ taxes incluses et de faire le chèque au nom de M. Jean-Pierre Gingras. Le tout servira à la bibliothèque municipale.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir. général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 5 mars 2007 à 19h30. Sont présents à l'ouverture: Messieurs Normand Delisle, Réjean Racine, Marc Labrecque et le Maire Steven Neil.

Le conseiller Daniel Meunier se présente à 19h35.

La conseillère Michelyne Cournoyer ainsi que le conseiller Yvan Forand sont absents.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 5 février 2007
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

07-26

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

07-27

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2007

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 5 février 2007 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

FOURNISSEUR

TYPE DE DÉPENSE

MONTANT

Marchandises ou fournitures de bureau

Fourn. et ameubl. Québec papeterie et fournitures de bureau

117,43

117,43**Achat de livres, lois ou autres écrits**

0,00**Réparation ou entretien**

Extincteurs GFE	vérification des extincteurs de l'Hotel de ville	66,78
Cobi Informatique Inc.	vérification d'un problème sur le réseau	58,68
Seney Électrique Inc.	répar. chauffage - usine d'épuration	669,76
Coopexcel	répar. escalier - station épuration - village	11,61
Access.Soudure ASG Inc.	disques à buffer et flapdisc	115,87
Dist. Serge Francoeur Enr.	nettoyant et papier à mains pour garage	168,90

1091,60**Réparation machinerie municipale**

N.Bernard Pontiac Buick Inc.	chang. huile sur camion	45,53
------------------------------	-------------------------	-------

45,53

1254,56

07-28**LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION**

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

	<u>Montant</u>
Petite caisse	80,38 \$
Acier A. Ménard & Fils Inc. : acier pour fabrication de tables à pique-nique	163,33
Coopexcel : achat de lumières 75 W. pour la salle des loisirs	23,30
Canadian Tire : achat de lumières 100 et 85 W. pour la salle des loisirs	36,42
Éditions Yvon Blais : Répertoire Électronique Jurisprudence du Barreau 2007	672,31
Le Groupe Poly-Tech : demande de certificat d'autorisation pour pont Decelles	211,38
PG Govern : mise à jour informatique de la grille des usages et normes	398,82
Ville de Cowansville : entente intermunic. poste Lacroix pour l'année 2005	4 758,14
	<hr/> <hr/> 6 344,08 \$

07-29
DOSSIERS D'ADMINISTRATION
ADOPTION – RÈGLEMENT 07-01-01 - TAXATION

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'adopter le règlement 07-01-01 concernant la modification à la taxation municipale pour l'année 2007.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement a déjà été distribué à tous les membres présents.

07-30
DOSSIERS D'ADMINISTRATION
RECOURS À LA COUR MUNICIPALE – NON-PAIEMENT DE TAXES

ATTENDU la résolution 07-20 ;

ATTENDU QU'il est plus avantageux pour la Municipalité de Brigham d'obtenir jugement et d'effectuer une saisie de biens pour certains retardataires qui négligent ou refusent de payer leurs taxes foncières au lieu et place d'une vente pour non-paiement de taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement que le directeur général puisse prendre un recours devant la Cour municipale contre les propriétaires des immeubles suivants pour défaut de paiement de taxes foncières pour les années 2005 et 2006 à la place de prendre le recours habituel de la vente pour non-paiement de taxes foncières :

1. Lots 194-24 et 194-25 concernant le matricule 5611-77-6992

07-31
DOSSIERS D'ADMINISTRATION
POLITIQUE POUR CONTRER LE
HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL

ATTENDU QUE les nouvelles dispositions en matière de harcèlement psychologique au travail à la *Loi sur les normes du travail* ;

ATTENDU l'importance d'adopter une politique pour contrer le harcèlement psychologique au travail provenant notamment des employés, des fournisseurs, des citoyens ou des membres du Conseil municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter la *Politique et la Procédure pour le dépôt et résolution d'une plainte de harcèlement psychologique* et visant l'administration publique brighamoise.

07-32
DOSSIERS D'ADMINISTRATION
RECOMMANDATION DE LA MMQ

ATTENDU QUE la Mutuelle des municipalités du Québec recommande une nouvelle évaluation des biens municipaux ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal considère ne pas être en mesure en 2007 de faire une telle évaluation considérant ses contraintes budgétaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Réjean Racine de prévoir pour le budget 2008 les dépenses pour une telle évaluation et que cette dernière soit faite au début de l'année 2008. D'aviser l'assureur de cette décision.

07-33
DOSSIERS D'URBANISME
PLAINTE – 110 RUE FORDYCE

ATTENDU les plaintes concernant le 110 rue Fordyce à Brigham et qui visent notamment l'entreposage et/ou le remisage de remorques ;

ATTENDU l'offre du propriétaire des lieux de respecter la réglementation municipale mais au plus tard à la fin septembre 2007 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de laisser au propriétaire du lot du 110 rue Fordyce à Brigham jusqu'au 31 mai 2007 pour respecter le règlement de zonage no. 06-101 et qui vise l'aménagement et l'entretien des espaces de stationnement et les règles générales relatives à l'entreposage extérieur. Qu'à défaut de respecter ledit délai, de permettre l'émission de constats d'infraction contre le propriétaire et de mandater le directeur général à faire le nécessaire pour que le règlement de zonage no. 06-101 soit respecté.

07-34
DOSSIERS D'URBANISME
DÉROGATION MINEURE – DM2006-00005

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'accorder la dérogation mineure DM2006-00005 tel que demandée mais en précisant que celle-ci ne vise que le patio et la piscine où ces derniers devront être cristallisés dans le temps et dans l'espace.

07-35
DOSSIERS DE VOIRIE
ADOPTION DU RÈGLEMENT 07-04 – CIRCULATION

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'adopter le règlement 07-04 concernant la circulation des véhicules lourds et autres sur certains chemins.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement a déjà été distribué à tous les membres présents.

07-36
DOSSIERS DE VOIRIE
ACCEPTATION DE SUBVENTION – PONT COUVERT DECELLES

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement :

Que le Conseil accepte la subvention offerte par le Ministère des Transports du Québec pour l'exécution et la surveillance des travaux prévus sur le pont couvert no. 01470 ;

Que le Conseil s'engage à modifier, après l'acceptation des travaux, l'affichage de limitation de poids, au pont, pour refléter la nouvelle capacité structurale, si celle-ci a été bonifiée suite aux travaux ;

Que le Conseil demande au Ministère des Transports du Québec de lui fournir les plans et devis pour exécuter lesdits travaux ;

Que les travaux visés par l'offre du Ministère ne font pas l'objet d'une autre subvention.

07-37

**DOSSIERS DE VOIRIE
PROLONGEMENT DE LIGNES ÉLECTRIQUES MOYENNE TENSION**

ATTENDU la correspondance de l'entreprise Teknika HBA du 8 février 2007 pour le prolongement de lignes électriques moyenne tension sur la rue Ayers et le chemin Hallé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de donner permission à Hydro-Québec d'installer des infrastructures visant des modifications à la ligne de distribution électrique dans le secteur du chemin Hallé et qui vise le prolongement de lignes électriques moyenne tension. Le tout dans les emprises des chemins municipaux.

07-38

**DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
DEMANDE DE M. MARIO BRODEUR – PARC DE MAISONS MOBILES
BRIGHAM**

ATTENDU la correspondance de M. Mario Brodeur datée du 22 février 2007 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de mentionner à M. Mario Brodeur que la Municipalité de Brigham est d'accord avec le principe qu'il puisse raccorder un réseau d'égout éventuel au réseau d'égout municipal sous réserve que les plans proposés par celui-ci soient vérifiés par la firme Poly-Tech suivi d'une recommandation favorable, que les travaux soient surveillés par la même firme et que le tout soit aux frais de M. Brodeur malgré le fait que le mandant pour ce qui précède reste la Municipalité de Brigham.

07-39

**SÉCURITÉ PUBLIQUE
BUDGET 2007 – SERVICE INCENDIE**

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver le budget 2007 proposé par la Ville de Bromont en matière de protection incendie et qui se présente comme suit pour la part brighamoise à payer :

1. Budget 2007 (excluant les immobilisations) : 141 919.00 \$
2. Immobilisations 2007 : 8 166.00 \$

07-40
SÉCURITÉ PUBLIQUE
RECONNAISSANCE DES POMPIERS

ATTENDU la correspondance de M. Richard Chouinard, directeur du service incendie de Bromont datée du 28 février 2007 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de remettre une somme de 500.00 \$ à l'Association des pompiers de Bromont pour la tenue d'une soirée de remise de médailles le 17 mars prochain au Centre sportif et culturel de Bromont et de mandater le Maire suppléant M. Normand Delisle à représenter la Municipalité de Brigham lors de cet événement.

07-41
SÉCURITÉ PUBLIQUE
SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES
PLAN LOCAL – LOGICIEL DE GESTION

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'indiquer à la MRC Brome-Missisquoi que la Municipalité de Brigham retiendra et achètera le logiciel de gestion en matière incendie directement, et sans intermédiaire, de la compagnie « Première ligne » pour donner suite à la recommandation du directeur du service de sécurité incendie. Ce choix repose essentiellement sur la facilité d'utilisation dudit logiciel pour les usagers. D'envoyer copie des présentes à M. Richard Chouinard, directeur du service incendie, et à la MRC Brome-Missisquoi.

07-42
VARIA
NOMINATION D'UN NOUVEAU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de nommer M. Normand Delisle comme nouveau Maire suppléant à partir de demain.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir. général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 2 avril 2007 à 19h30. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer ainsi que Messieurs Normand Delisle, Réjean Racine, Marc Labrecque, Daniel Meunier, Yvan Forand et le Maire Steven Neil.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 5 mars 2007
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

07-43

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Yvan Forand appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

07-44

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MARS 2007

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 5 mars 2007 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>TYPE DE DÉPENSE</u>	<u>MONTANT</u>
<u>Marchandises ou fournitures de bureau</u>		
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	258,81
Fourn. et ameubl. Québec	papeterie et fournitures de bureau	96,06
		<hr/> 258,81 <hr/>

Achat de livres, lois ou autres écrits

Éditions juridiques F.D. Inc.	maj Techn. pratiques des officiers municipaux	108,12
Éditions Yvon Blais	maj Loi sur la fiscalité municipale #20-2007	96,37
Publications CCH Ltée	maj Accès à l'information et protect.rens.pers.	241,68

446,17

Réparation ou entretien

Coopexcel	2 paquets de piquets d'arpentage	25,72
Laco Électrique Inc.	changer batteries du UPS du serveur	63,59

89,31

Réparation machinerie municipale

0,00

794,29

07-45**LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION**

Il est proposé par Yvan Forand appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

	<u>Montant</u>
Petite caisse	108,70 \$
Coopexcel : bois traité pour fabrication de tables à pique-nique	342,63
Le Groupe Poly-Tech : étude amendée pour secteur Guay	446,68
Bell Canada : renouv. contrat de garantie du système téléphonique	520,59
Seney Électrique Inc. : répar. lumières intérieur et extérieur : salle des Loisirs	168,95
Ville de Bromont : commandite pour Concert au profit de l'Hôpital BMP	500,00
Pompes St-Alphonse : 15 sacs de sel pour adoucisseur d'eau - Salle des loisirs	200,84
Construction Giron Inc. : surplus pour nouvelle toiture en tôle	2 279,00
Raymond Chabot Grant Thornton sencl : vérification du rapport financier 2006	4 871,36
Ministère de la Sécurité Publique : Sûreté du Québec pour année 2006	206 076,00
Groupe Ultima Inc. : M.M.Q. : renouv. assurances 10/04/2007 au 10/04/2008	21 980,00
	<hr/> 237 494,75 \$ <hr/>

- Dépôt des rapports des vérificateurs

07-46
DOSSIERS D'URBANISME
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENTS D'URBANISME

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption des règlements d'urbanisme suivants :

- Règlement de zonage 06-101-M1-07
- Règlement sur les permis et certificats 06-104-M1-07

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet desdits règlements est distribué à tous les membres présents

07-47
DOSSIERS D'URBANISME
DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE – RÉOLUTION 07-33

ATTENDU la résolution 07-33 ;

ATTENDU l'information supplémentaire reçue par le Maire concernant l'entreprise visée et de l'incapacité pour cette dernière de répondre aux demandes municipales dans les délais souhaités ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de changer la résolution no. 07-33 afin de modifier le délai pour le 15 juillet 2007.

07-48
DOSSIERS DE VOIRIE
DEMANDE DE VIDÉOTRON

ATTENDU les travaux à être exécutés par la compagnie Vidéotron dans le secteur du village afin d'obtenir tous les services câblés (téléphonie, internet et programmation télé) ;

ATTENDU QUE ce service sera bénéfique non seulement à la bibliothèque municipale mais également à l'ensemble des citoyens du noyau villageois qui demandent depuis des années de tels services ;

ATTENDU la correspondance de M. François Tremblay, Concepteur réseau au service de l'ingénierie et datée du 21 mars 2007, qui demande la collaboration de la Municipalité de Brigham pour accélérer le projet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de faire le nécessaire afin de permettre l'utilisation par Vidéotron du poteau situé en face du 278 des Érables pour l'installation d'une source d'alimentation de réseau en retirant l'éclairage de rue et, par le fait même, de permettre à Vidéotron, pour l'ensemble du territoire brighamois, d'installer tous ses équipements nécessaires pour brancher les citoyens aux services du câble mais sans porter préjudice aux biens municipaux sauf sur avis contraire du Conseil municipal.

07-49
DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
MANDAT À LA FIRME POLY-TECH – DEMANDE À LA CPTAQ ET
AUTRES

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de mandater la firme Poly-Tech pour faire le nécessaire afin de présenter une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, ainsi qu'aux autres autorités concernées, afin d'obtenir l'autorisation d'installer un réseau d'eau potable sur des terres agricoles, sur l'un ou plusieurs des lots suivants ; 80, 81, 82, 637 et 638 au lieu de passer par le chemin Fordyce dans le projet de branchement du secteur résidentiel Guay au réseau d'eau potable de la ville de Cowansville.

07-50
DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
MANDAT À LA FIRME POLY-TECH – PLANS, DEVIS ET APPEL
D'OFFRES

ATTENDU les 2 possibilités pour brancher le secteur résidentiel Guay au réseau d'eau potable de la ville de Cowansville ;

ATTENDU QUE dans l'intérêt des intéressés dans ce projet, il sera utile d'aller en soumissions pour obtenir des prix pour un branchement qui passe par la rue Fordyce et un autre à travers les terres agricoles ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de mandater la firme Poly-Tech afin de préparer les plans et devis pour prévoir un appel d'offres à 2 possibilités en s'assurant que les servitudes existantes puissent prévoir de tels choix :

- 1- Des travaux de branchement du secteur Guay au réseau d'eau potable de la ville de Cowansville en passant par les servitudes existantes ;
- 2- Des travaux de branchement du secteur Guay au réseau d'eau potable de la ville de Cowansville en passant par les terres agricoles (lots visés possibles 80, 81, 82, 637 et 638).

07-51
LOISIRS
DON AU COMITÉ DES LOISIRS (1974) INC.

Il est proposé par Yvan Forand appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'effectuer une donation au montant de 100.00 \$ au Comité des loisirs de Brigham (1974) inc.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir. général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 7 mai 2007 à 20h00. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer ainsi que Messieurs Yvan Forand, Marc Labrecque, Daniel Meunier et le Maire suppléant Normand Delisle.

Le Maire Steven Neil ainsi que le Conseiller Réjean Racine sont absents.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 2 avril 2007
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

07-52

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

07-53

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 AVRIL 2007

Il est proposé par Yvan Forand appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 2 avril 2007 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>TYPE DE DÉPENSE</u>	<u>MONTANT</u>
<u>Marchandises ou fournitures de bureau</u>		
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	49,61
MRC Brome-Missisquoi	3 cartes couleur des zones d'inondation	65,73
Cobi Informatique Inc.	lecteur DVD sur ordinateur inspecteur	96,85
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	319,05

531,24**Achat de livres, lois ou autres écrits**

Éditions Yvon Blais	maj Loi sur l'aménag. et urbanisme #17-2007	83,64
Publications CCH Ltée	maj Droit municipal: princ.gén. et contentieux	220,48

304,12**Réparation ou entretien**

Cobi Informatique Inc.	changer disque dur sur ordinateur du DG	213,60
Cobi Informatique Inc.	régler problème ligne Internet	95,72
Top Location	access.pour coupe-herbe et location souffleur	154,68
Canadian Tire	chargeur à batteries et banc à roulettes	79,74
Coopexcel	2 paquets de piquets d'arpentage	25,72
Excav. Patrice Plouffe Inc.	changer les quais et ménage cour de l'usine	341,85

911,31**Réparation machinerie municipale**

0,00

1746,67

07-54**LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION**

Il est proposé par Yvan Forand appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

	<u>Montant</u>
Petite caisse	91,49 \$
C.R.S.B.P. : promotion "animation 2007" pour la bibliothèque	51,28
Formules Municipales : relieur et intérieur de livre de minutes	358,60
SPA de Granby : frais pour récupération 1 chien errant	74,00
Raymond Chabot sencl : rapport sur les redevances - matières résiduelles	433,01
Wilson & Lafleur Ltée : Code de procédure civile Alter Ego Plus	371,00
Papeterie Atlas : 2 tableaux d'affichage	944,62
	<hr/> <hr/> 2 324,00 \$

07-55
DOSSIERS D'URBANISME
ADOPTION – RÈGLEMENTS D'URBANISME

Suite à la mention du Maire suppléant quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter les règlements :

- Règlement de zonage 06-101-M1-07
- Règlement sur les permis et certificats 06-104-M1-07

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement a déjà été distribué à tous les membres présents.

07-56
DOSSIERS D'URBANISME
DÉROGATION MINEURE

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure DM2007-00001.

07-57
DOSSIERS D'URBANISME
DÉROGATION MINEURE PAR TOLÉRANCE

ATTENDU la demande du propriétaire du 149 Léger à Brigham souhaitant compléter son projet – phase 2 suivant les anciens règlements municipaux ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal considère, exceptionnellement, que le projet pour clore la galerie arrière existante excède 25 mètres carrés de surface mais dépasse de quelques centimètres et aurait été conforme aux anciens règlements ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal, conscient de son règlement de dérogation mineure, veut soustraire le propriétaire de la procédure demandant une dérogation mineure considérant la particularité du dossier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de permettre au propriétaire du 149 rue Léger de fermer sa galerie arrière malgré le dépassement réglementaire de 25 mètres carrés.

07-58
DOSSIERS DE VOIRIE
DEMANDE DE PERMISSION AU MTQ

ATTENDU les travaux à être exécutés sur le chemin Fordyce (entre le chemin des Érables et la Route 139) cet été ;

ATTENDU QUE pour changer le tuyau de drainage souterrain au coin de la rue Fordyce et la Route 139, une permission doit être demandée au M.T.Q. ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de faire une demande d'instructions au Ministère des transports du Québec dans le but de changer un tuyau de drainage souterrain au coin de la rue Fordyce et la Route 139.

07-59
DOSSIERS DE VOIRIE
MODIFICATIONS À LA RÉOLUTION NO. 06-40

ATTENDU la résolution no. 06-40 ;

ATTENDU les modifications à faire à l'annexe 3 du *Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale* pour se conformer à l'entente intervenue avec le Ministère des affaires municipales du Québec ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

QUE l'annexe 3 dudit *Guide* est modifiée et remplacée par ce qui suit :

Travaux pour maintenir le niveau d'investissement municipal		
Désignation des travaux	Année de réalisation	Coûts prévus
Réfection complète du chemin Adamsville	2006	195 241.00 \$
Total (égal ou supérieur au montant de la case D de l'annexe II)		195 241.00 \$

Travaux de priorité 1 - La mise aux normes des équipements de captage et de traitement de l'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées		
Désignation des travaux	Année de réalisation	Coûts prévus
Changer les vannes des pompes au poste Principal – Traitement des eaux usées	2007	15 000.00 \$
Total des coûts des travaux de priorité 1		15 000.00 \$

Travaux de priorité 2 - La connaissance des conduites d'eau potable et d'égout(inventaire, diagnostic et plan d'intervention pour le renouvellement de ces conduites)		
Désignation des travaux	Année de réalisation	Coûts prévus
Mandat pour un plan d'intervention pour les différents réseaux d'eaux usées	2006	15 000.00 \$
Total des coûts des travaux de priorité 2		15 000.00 \$

Travaux de priorité 3 - Le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout		
Désignation des travaux	Année de réalisation	Coûts prévus
Aucun travail à exécuter suivant les recommandations du plan d'intervention – Traitement des eaux usées		0.00 \$
Total des coûts des travaux de priorité 3		0.00 \$

Travaux de priorité 4 - La voirie locale (réfection ou amélioration des infrastructures de voirie locale tels que les ponts ou les autres ouvrages d'art municipaux, les rues municipales ou les autres routes locales)		
Désignation des travaux	Année de réalisation	Coûts prévus
Réfection partielle – Chemin Fordyce / Rechargement de divers chemins	2007	184 000.00 \$
Réfection partielle – Chemin Magenta Ouest / Rechargement de divers chemins	2008	375 000.00 \$
Réfection total – Pont Miltimore / Rechargement de divers chemins	2009	285 000.00 \$
Total des coûts des travaux de priorité 4		844 000.00 \$

Total des coûts des travaux des priorités 1 à 4 (égal ou supérieur au total des montants des cases B et J en annexe II)	874 000.00 \$
---	----------------------

QU'aux présentes conditions la Municipalité de Brigham s'engage, si le programme d'infrastructure Québec-municipalités ne couvre pas la totalité des coûts concernant l'approvisionnement en eau potable dans le secteur résidentiel Guay, à ne demander aucune autre somme d'argent au gouvernement provincial et de prendre en charge la distribution d'eau potable dans ce secteur ;

QU'à la demande du Ministère des Affaires municipales et des régions, la Municipalité de Brigham adopte le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'égout soumis par la firme Poly-Tech daté de mars 2007 ;

QU'outre ce qui est indiqué aux présentes, la résolution no. 06-40 reste identique.

07-60
DOSSIERS DE VOIRIE
DEMANDE DE M. MARIO BRODEUR – IDENTIFICATION DU COURS
D'EAU

ATTENDU la demande de M. Mario Brodeur afin de faire identifier son cours d'eau comme intermittent ou régulier sur le lot 334 ;

ATTENDU QU'il revient à la M.R.C. Brome-Missisquoi de se prononcer à ce sujet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de demander à la M.R.C. Brome-Missisquoi d'identifier le cours d'eau, comme intermittent ou régulier, sur le lot 334 aux frais de M. Mario Brodeur, s'il y a lieu, après entente avec ce dernier.

07-61

**DOSSIERS DE VOIRIE
AVIS AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS – PROJET D'ÉGOUT
DOMESTIQUE – SECTEUR DU DOMAINE**

ATTENDU la demande de M. Mario Brodeur pour la construction d'un réseau d'égout sur la rue du Domaine ;

ATTENDU le plan préliminaire déposé visant le projet et daté du 26 avril 2007 ;

ATTENDU QUE le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs souhaite non seulement connaître le sentiment de la Municipalité de Brigham à cet égard mais aussi que cette dernière s'engage à reprendre le réseau construit ;

ATTENDU QUE dans l'intérêt du développement dans ce secteur et des utilisateurs-payeurs en place, la Municipalité de Brigham est favorable à étudier la question ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'indiquer au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs que la Municipalité de Brigham est d'accord avec le principe du projet préliminaire présenté par M. Mario Brodeur pour la construction d'un égout domestique sur la rue du Domaine pouvant se brancher au réseau municipal et de reprendre ledit réseau à la fin des travaux. Le tout sous réserve des considérations suivantes :

- 1- Il doit être démontré à la Municipalité de Brigham, et à sa satisfaction, que le réseau municipal ne risque pas, après le branchement, de subir un quelconque préjudice ;
- 2- Il doit être démontré à la Municipalité de Brigham, et à sa satisfaction, que le poste de pompage de la rue du Domaine sera en mesure, sans problème et en tout temps, de recevoir ce nouveau flot d'eaux usées et, à défaut, de proposer et de mettre en place une modification viable pour ce faire ;
- 3- Que tout dommage à la propriété de la Municipalité de Brigham pour effectuer ce projet devra être réparé et, ainsi, la remise en état des lieux d'avant les travaux est obligatoire dans les dix (10) jours de la fin de ceux-ci ;
- 4- Que la Municipalité de Brigham ne reprendra que l'infrastructure située dans l'emprise municipale, le reste étant à la charge du propriétaire du terrain ;
- 5- Que le tout soit fait sans frais pour la Municipalité de Brigham.

07-62

**DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
DEMANDE À LA C.P.T.A.Q. – CONFORMITÉ DU PROJET**

ATTENDU les 2 possibilités pour brancher le secteur résidentiel Guay au réseau d'eau potable de la ville de Cowansville ;

ATTENDU QUE l'une des alternatives cherche à passer, en terres agricoles, un tuyau et ses accessoires et que la permission de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (ci-après C.P.T.A.Q.) est nécessaire pour agir ainsi ;

ATTENDU QU'une demande en ce sens a été faite à la C.P.T.A.Q. mais que celle-ci demande à ce que le projet soit conforme aux règlements municipaux ;

ATTENDU QU'il est probable que si la Municipalité de Brigham indique que ledit projet ne se conforme pas avec le cadre règlementaire brighamois, la demande risque d'être rejetée ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal, dans un soucis d'éviter des délais supplémentaires et en gardant à l'esprit d'étudier cette alternative dans l'intérêt de la population intéressée, se doit de prendre position favorablement auprès de la C.P.T.A.Q. quelle que soit la législation municipale brighamoise en cause quitte à changer la réglementation ou modifier son appréciation du dossier ultérieurement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'indiquer à la C.P.T.A.Q. que la demande visant à passer une infrastructure, et ses accessoires, concernant la distribution d'eau potable en zone agricole est conforme aux règlements municipaux.

07-63

DOSSIERS DE TRAITEMENT D'EAUX USÉES ET EAU POTABLE DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ – PROJET EAU POTABLE

ATTENDU la demande de la Municipalité de Brigham à la CPTAQ pour une servitude pour le passage d'un réseau d'aqueduc en zone agricole ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham doit se prononcer sur cette question suivant la loi ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'indiquer à la CPTAQ ce qui suit face à cette demande :

- 1- Elle est conforme aux règlements municipaux ;
- 2- Il existe un autre endroit où le projet peut se concrétiser mais les coûts pour se faire sont décuplés en comparaison au projet soumis à la CPTAQ.

07-64

DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE VÉRIFICATION DES FOSSES SEPTIQUES

ATTENDU la volonté de la Municipalité de Brigham de prendre les mesures nécessaires pour enrayer la pollution de l'environnement et des points d'eau par des systèmes septiques défectueux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Forand appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de retenir les services professionnels de la firme Poly-Tech, tel que précisé dans leur offre de services professionnels du 29 janvier dernier, afin d'évaluer les installations septiques des rues suivantes le plus tôt possible :

Fordyce
Léandre
Desjardins
Guay
Pothier
Solange
Miltimore (adresses : 370 à 391)

Et d'évaluer ceux construits depuis plus de 20 ans dans les rues suivantes :

Hirondelles
Boischatel
Sittelles

Geais bleus
Colibris
Decelles
Fortin

07-65
SÉCURITÉ PUBLIQUE
ENTENTE INTERMUNICIPALE – M.R.C. BROME-MISSISQUOI

ATTENDU l'entente intermunicipale visant le rétablissement de l'écoulement normal des eaux soumise par la M.R.C. Brome-Missisquoi ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement que le Maire ou en son absence le Maire suppléant ainsi que le directeur général ou en son absence la directrice générale adjointe signent pour et au nom de la Municipalité de Brigham l'entente intermunicipale entre la Municipalité de Brigham et la M.R.C. Brome-Missisquoi concernant le rétablissement normal des eaux dans les cours d'eau.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Normand Delisle
Maire suppléant

Stéphan F. Dulude
Dir. général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 4 juin 2007 à 20h00. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer ainsi que Messieurs Yvan Forand, Marc Labrecque, Daniel Meunier, Normand Delisle et le Maire Steven Neil.

Le Conseiller Réjean Racine est absent.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 7 mai 2007
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

07-66

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

07-67

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MAI 2007

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 7 mai 2007 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>TYPE DE DÉPENSE</u>	<u>MONTANT</u>
<u>Marchandises ou fournitures de bureau</u>		
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	168,12
Fourn. et ameubl. Québec	papeterie et fournitures de bureau	80,25
Laco Électrique Inc.	batteries pour UPS et installation	37,49
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	46,70

		<u><u>332,56</u></u>
<u>Achat de livres, loix ou autres écrits</u>		
Éditions Yvon Blais	Dévelop. récents en droit municipal	60,32
Éditions Yvon Blais	Mesures discipl. et non discipl. envoi 14-2007	91,06
		<u><u>151,38</u></u>
<u>Réparation ou entretien</u>		
CDS Produits de Bureau Inc.	réparation imprimante laser	119,73
Coopexcel	piles et ruban isolant: compteur poste Lacroix	6,83
Serrurier Alpha Inc.	réparation serrure de porte Hotel de ville	102,56
		<u><u>229,12</u></u>
<u>Réparation machinerie municipale</u>		
Équip. Adrien Phaneuf Inc.	réparation nouveau tracteur à gazon	24,00
Équip. Adrien Phaneuf Inc.	réparation ancien tracteur à gazon	361,58
Équip. Adrien Phaneuf Inc.	couteau, filtres et huile à moteur	209,46
		<u><u>209,46</u></u>
		<u><u>922,52</u></u>

07-68
LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

	<u>Montant</u>
Petite caisse	98,98 \$
PG Govern : formation pour mise à jour de la grille des usages et normes	307,67
Alarme Top Sécurité : liaison digitale Loisirs du 28/05/2007 au 27/05/2008	153,83
Fleuriste Antique : corbeille de fleurs pour décès	79,76
Le Guide : avis public : modification au règlement de zonage 06-101	104,84
	<u><u>745,08 \$</u></u>

07-69
DOSSIERS D'URBANISME
ADOPTION – RÈGLEMENTS D'URBANISME

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'adopter le règlement :

- Règlement de zonage 06-101-M1-07

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement a déjà été distribué à tous les membres présents.

07-70
DOSSIERS DE VOIRIE
RÉPARATION DE CLÔTURES

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'effectuer la réparation des clôtures aux loisirs et à l'usine d'épuration au coût de 660.00 \$ plus taxes.

07-71
DOSSIERS DE VOIRIE
TAXE D'ACCISE – PROGRAMMATION DES TRAVAUX
ACCEPTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ATTENDU la correspondance de M. Lucien Laporte, ing. du ministère des transports du Québec datée du 14 mai 2007 concernant la programmation des travaux subventionnée par le versement de la taxe d'accise sur l'essence ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'accepter la proposition présentée pour un total de 516 313.00 \$ incluant la contribution municipale de 49 706.00 \$.

07-72
DOSSIERS DE VOIRIE
DEMANDE DE M. YVES LANOUE – RAPPORT DE POLY-TECH

ATTENDU la demande de M. Yves Lanoue concernant un rechargement de fondation inférieure avec du galet ;

ATTENDU le rapport de Poly-Tech à ce sujet ;

ATTENDU QUE le Conseil considère ce qui suit comme un projet-pilote ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'indiquer à M. Yves Lanoue que le galet ne peut servir de rechargement de surface mais peut, en partie, être utilisé suivant les recommandations de l'ingénieur M. Jacques Poulin dans sa correspondance du 24 mai 2007, et que ce n'est qu'à ces conditions que la Municipalité de Brigham est disposée à permettre une dérogation à son règlement concernant la construction des chemins.

07-73
DOSSIERS DE VOIRIE
EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT D'ÉTÉ – SERVICES DE VOIRIE

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'embaucher un étudiant qui retournera aux études en septembre 2007 comme employé estival au taux horaire de 1.00 \$ de plus que le salaire minimum pour un horaire de 35 heures par semaine, et ce pour une durée maximale de 10 semaines. De permettre au directeur général de faire le nécessaire en ce sens.

07-74
SÉCURITÉ PUBLIQUE
RÈGLEMENT DE BASE EN SÉCURITÉ INCENDIE

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption du règlement no. 07-200 qui est le règlement de base en sécurité incendie.

Un projet dudit règlement est distribué à tous les membres présents.

07-75
SÉCURITÉ PUBLIQUE
RÈGLEMENT CONCERNANT L'OUVERTURE DU PONT DECELLES

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption du règlement no. 00-02-01 qui est le règlement permettant l'ouverture du pont Decelles suite à sa réfection.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir. général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue mardi le 3 juillet 2007 à 20h00. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer ainsi que Messieurs Yvan Forand, Marc Labrecque, Normand Delisle, Réjean Racine et le Maire Steven Neil.

Le Conseiller Daniel Meunier est absent.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 4 juin 2007
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

07-76

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

07-77

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2007

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 4 juin 2007 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>TYPE DE DÉPENSE</u>	<u>MONTANT</u>
<u>Marchandises ou fournitures de bureau</u>		
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	77,36
Fourn. et ameubl. Québec	papeterie et fournitures de bureau	71,49

148,85**Achat de livres, lois ou autres écrits**

0,00**Réparation ou entretien**

Canadian Tire boules pour le camion et semence à gazon 100,87

100,87**Réparation machinerie municipale**N.Bernard Pontiac Buick
Inc. chang. huile sur camion 51,22

51,22

300,94

07-78**LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

	<u>Montant</u>
Petite caisse	103,30 \$
FQM : 6 inscriptions au congrès annuel 2007	3 589,43
réparation de trous sur le terrain de soccer – Loisirs	379,97
SPA de Granby : frais pour 2 chiens et 3 chiots errants non-réclamés	285,00
Fleuriste Antique : fleurs pour prompt rétablissement Père Claude Piel	50,00
Environnement Québec : droit annuel pour barrage : du 01/04/07 au 31/03/08	195,00
Loubac Inc. : achat de 30 bacs bleus pour la récupération	3 267,00
Mini-Excavation Éric Bonin Enr. : test pour rue Labrecque et Le Cavalier	185,17
	<hr/> <hr/> 8 054,87 \$

07-79**DOSSIERS D'ADMINISTRATION
DEMANDE D'ACQUISITION DE TERRAIN**

ATTENDU la demande de M. François Balthazard pour l'acquisition d'une partie de lot appartenant à la Municipalité de Brigham ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement que la Municipalité de Brigham préfère lui vendre le lot visé en entier au prix de l'évaluation et non juste une partie à condition que ledit lot ne serve pas à titre de chemin public ou voie publique et que, dans cette dernière hypothèse, la Municipalité de Brigham est disposée à lui vendre qu'une partie du terrain conditionnellement à ce qu'il assume l'ensemble des frais, comprenant l'achat du nouveau lot, pour ce faire.

07-80
DOSSIERS D'URBANISME
3^e ADOPTION – RÈGLEMENTS D'URBANISME

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'adopter les règlements :

- Règlement de zonage 06-101-M1-07

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement a déjà été distribué à tous les membres présents.

07-81
DOSSIERS DE VOIRIE
DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PONT DECELLES

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement :

Que les travaux prévus sur le pont couvert Decelles ont été exécutés en totalité et seront terminés le 9 juillet 2007 ;

Que le Conseil joint en annexe un avis de conformité des travaux par rapport aux plans et devis, signé et scellé par un ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, pour obtenir le versement de la dernière tranche de la subvention.

07-82
DOSSIERS DE VOIRIE
RUE GASPÉ – DEMANDE DE SUBVENTION

ATTENDU la résolution no. 2007-06-394 de la Ville de Bromont ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham abonde dans le même sens et que le chemin Gaspé sert de lien important avec le réseau routier bromontois ;

ATTENDU QUE ce chemin sert principalement aux citoyens, promoteurs et entrepreneurs de la Ville de Bromont ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de demander au député provincial M. Pierre Paradis de subventionner les travaux sur la rue Gaspé et d'indiquer qu'un montant de l'ordre d'au moins 50 000.00 \$ est nécessaire afin de concrétiser ce dessein.

07-83
DOSSIERS DE VOIRIE
RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA RUE FORDYCE

ATTENDU l'invitation écrite auprès de 2 entrepreneurs pour effectuer la réfection de la rue Fordyce entre la rue des Érables et la Route 139 ainsi que les travaux accessoires nécessaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de retenir le plus bas soumissionnaire conforme soit Sintra inc. au prix de 86 450.00 \$ plus taxes pour effectuer, notamment, la réfection complète de la rue Fordyce entre la rue des Érables et la Route 139 tel que soumis dans leur estimé du 20 juin dernier.

07-84
DOSSIERS DE VOIRIE
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 07-11 ABROGEANT LE RÈGLEMENT
68 ET SES AMENDEMENTS

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption du règlement no. 07-11 qui est le règlement abrogeant le règlement 68 et tous ses amendements.

DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
ENTENTE DE PRINCIPE AVEC EAST-FARNHAM
BRANCHEMENT AU RÉSEAU D'ÉGOUT – ROUTE 139

Le Maire soumet le projet de résolution suivant :

Il est proposé par _____ appuyé par _____ et résolu unanimement de permettre à la Municipalité d'East-Farnham de brancher leur système d'égout au réseau brighamois situé sur la Route 139 aux conditions suivantes :

- 1- Paiement de 4608.29 \$ à la Municipalité de Brigham représentant la moitié de l'emprunt à payer pour les utilisateurs brighamois concernant cette infrastructure et d'imputer cette somme sur le reliquat dudit emprunt ;
- 2- Qu'à l'avenir la Municipalité d'East-Farnham s'engage à déboursier la moitié des frais à payer pour l'entretien du réseau mais pour la partie débutant au branchement sur la Route 139 jusqu'à la ville de Cowansville ;
- 3- Qu'à l'avenir la municipalité d'East-Farnham s'engage à payer la moitié des frais de réparation et/ou de remplacement de l'infrastructure à partir du branchement sur la Route 139 jusqu'à la ville de Cowansville ;
- 4- Que les présentes constituent une offre de principe sous réserve des modalités d'une entente à signer ultérieurement reprenant, notamment, les termes des présentes ;
- 5- Que le Maire, ou en son absence le Maire suppléant, ainsi que le directeur général, ou en son absence le directeur général adjoint, signent pour et au nom de la Municipalité de Brigham une entente à cet effet.

Après objection de la part des conseillers Labrecque et Cournoyer, le Maire décide de retirer sa proposition en indiquant que ce point sera discuté à la prochaine séance de travail.

07-85
SÉCURITÉ PUBLIQUE
AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT DE BASE EN SÉCURITÉ INCENDIE

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption du règlement no. 07-200 qui est le règlement de base en sécurité incendie.

Un projet dudit règlement est distribué à tous les membres présents.

07-86
SÉCURITÉ PUBLIQUE
ADOPTION – RÈGLEMENT VISANT À OUVRIR LE PONT DECELLES

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'adopter le règlement no. 00-02-1 visant l'ouverture du pont Decelles.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement a déjà été distribué à tous les membres présents.

07-87
SÉCURITÉ PUBLIQUE
AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CONCERNANT LA VITESSE
PERMISE SUR LA RUE GRÉGOIRE

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption du règlement no. 96-011-2007-01 qui est le règlement permettant une réduction de vitesse sur la rue Grégoire.

Un projet dudit règlement est distribué à tous les membres présents.

07-88
SÉCURITÉ PUBLIQUE
AVIS DE MOTION – CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption du règlement no. 07-10 qui est le règlement interdisant la circulation des véhicules hors route sur certains terrains municipaux ou des loisirs.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir. général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 6 août 2007 à 20h00. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer ainsi que Messieurs Yvan Forand, Marc Labrecque, Normand Delisle, Réjean Racine, Daniel Meunier et le Maire Steven Neil.

Madame Ginette Bergeron siège à titre de directrice générale adjointe.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 3 juillet 2007
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

07-89

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

07-90

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2007

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 3 juillet 2007 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>TYPE DE DÉPENSE</u>	<u>MONTANT</u>
<u>Marchandises ou fournitures de bureau</u>		
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	201,84
		<hr/> 201,84 <hr/>

Achat de livres, lois ou autres écrits

Éditions Yvon Blais	Loi sur la Fiscalité munic. envoi #21-2007	80,46
		<u>80,46</u>

Réparation ou entretien

Coopexcel	vis à béton pour tableau d'affichage	8,42
Location Simplex	achat d'une roue à mesurer	119,65
Coopexcel	5 gallons préservatif : quais usine épuration	99,19
Alarme Top Sécurité	vérification du système d'alarme	84,04
Services Matrec Inc.	levée supplémentaire du 10-07-2007	34,26
R.I.E.D.S.B.M.	ramassage d'un chevreuil mort	25,51
		<u>371,07</u>

Réparation machinerie municipale

<u>0,00</u>
<u>653,37</u>

07-91**LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION**

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

	<u>Montant</u>
Petite caisse	124,00 \$
Chambre de Commerce de Cowansville et Région : cotisation 2007-2008	341,85
	<u>465,85 \$</u>

07-92**DOSSIERS D'URBANISME
MODIFICATIONS AU 375 RUE CHOINIÈRE**

ATTENDU les modifications sans permis au 375 rue Choinière à Brigham dans le bâtiment accessoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'émettre un constat d'infraction pour avoir fait des travaux sans permis au propriétaire du 375 Choinière à Brigham et d'indiquer audit propriétaire qu'il doit se conformer aux règlements d'urbanisme mentionnant qu'il ne peut avoir 2 usages principaux sur le même lot et qu'il produise un rapport concernant son système septique pour la conformité de celui-ci. Dans l'hypothèse où le propriétaire du 375 rue Choinière à Brigham ne se conforme pas aux règlements d'urbanisme ou aux règlements en matière de traitement des eaux usées des

résidences isolées, le directeur général est mandaté pour prendre les moyens nécessaires pour que ledit propriétaire se conforme aux lois et règlements.

07-93

**DOSSIERS D'URBANISME
HANGAR, ATELIER, GARAGE – BÂTIMENT NON-CONFORME**

ATTENDU la demande, datant de 2005, du propriétaire du lot P-116, matricule 5510-86-6070-01, pour construire un hangar, atelier, garage ;

ATTENDU QU'en 2007, les matériaux de construction utilisés ne respectent pas la réglementation et que le projet n'est pas terminé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu d'indiquer au propriétaire du lot P-116 de terminer les travaux demandés sur ledit lot dans les 30 jours de la réception des présentes ou d'enlever, dans les mêmes délais, les matériaux non-conformes sur le lot en question ou de venir renouveler son permis de construction pour une période de 6 mois. Que dans cette dernière éventualité, si le propriétaire du lot P-116 ne se conforme toujours pas à la réglementation municipale après 6 mois de la demande, d'émettre les constats d'infraction nécessaires et de mandater le directeur général pour prendre les recours judiciaires afin que ledit propriétaire respecte les règlements d'urbanisme. Qu'à défaut de respecter le délai de 30 jours pour l'enlèvement des matériaux non-conformes, s'il n'y a pas de renouvellement de permis, d'émettre les constats d'infraction nécessaires et de mandater le directeur général pour prendre les recours judiciaires afin que les règlements d'urbanisme soient respectés.

Le Conseiller Yvan Forand vote contre.

07-94

**DOSSIERS D'URBANISME
USAGE RÉSIDENTIEL EN ZONE AGRICOLE**

ATTENDU l'usage résidentiel sur le lot P-15, matricule 6610-61-3025, en zone agricole sans permission ;

ATTENDU la demande initiale qui visait une rénovation d'une grange et sa transformation pour l'élevage de chevaux mais sans un usage résidentiel ;

ATTENDU l'impact d'un tel usage pour la zone agricole environnante ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'informer la Commission de protection du territoire agricole du Québec à cet effet et d'émettre les constats d'infraction suivants contre le propriétaire du lot P-15, matricule 6610-61-3025 sans renoncer aux autres recours éventuels :

Constat d'infraction no. 1 : Transformation d'un bâtiment pour un usage résidentiel sans permis ;

Constat d'infraction no. 2 : Utilisation résidentielle d'un bâtiment agricole contrairement aux règlements d'urbanisme.

07-95

**DOSSIERS D'URBANISME
NUISANCES – LOT P-190**

ATTENDU les nuisances sur le lot P-190 – Matricule 5611-36-2867 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de donner un constat d'infraction au propriétaire du lot P-190, matricule 5611-36-2867 pour cause de nuisances et de demander à la Cour municipale une ordonnance pour enlever ces dernières et, qu'à défaut d'obtempérer, les nuisances pourront être enlevées par la Municipalité de Brigham aux frais dudit propriétaire.

07-96
DOSSIERS D'URBANISME
ABRIS D'AUTO HIVERNAL

ATTENDU la réglementation municipale visant les abris d'auto hivernal ;

ATTENDU QUE les propriétaires mentionnés à la présente résolution ont déjà été avertis, il y a quelques jours, de leur contravention à la réglementation municipale par l'inspecteur municipal concernant cette question ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de laisser un délai de 7 jours à partir d'aujourd'hui aux propriétaires suivants afin qu'ils enlèvent complètement leur abri d'auto hivernal sans quoi des constats d'infraction seront émis sans autre avis ni délai :

- 1- Propriétaire(s) de l'immeuble portant le matricule 5812-58-7628
- 2- Propriétaire(s) de l'immeuble portant le matricule 5910-52-7136

07-97
DOSSIERS D'URBANISME
DÉROGATION MINEURE DM2007-00002 – OPÉRATION DE
LOTISSEMENT

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'accorder la demande de dérogation mineure DM2007-00002 conditionnellement à ce que le droit de passage reste existant à cet endroit ou que le propriétaire de l'immeuble s'engage à le déplacer à ses frais à la satisfaction de la Municipalité de Brigham.

07-98
DOSSIERS D'URBANISME
DÉROGATION MINEURE DM2007-00003 – PROJET
D'AGRANDISSEMENT

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'accorder la demande de dérogation mineure DM2007-00003 tout en indiquant au demandeur qu'il doit respecter les autres dispositions législatives comme par exemple la question des vues au *Code civil du Québec* et lui mentionner qu'aucune autre modification ultérieure sur son bâtiment ne sera possible.

07-99
DOSSIERS DE VOIRIE
SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement :

- Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 27 500.00 \$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports ;

- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

07-100
DOSSIERS DE VOIRIE
ADOPTION RÈGLEMENT 07-11
ABROGATION DU RÈGLEMENT 68 ET SES AMENDEMENTS

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'adopter le règlement no. 07-11 visant le règlement 68 et ses amendements.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement a déjà été distribué à tous les membres présents.

07-101
DOSSIERS DE VOIRIE
PROJET DE STABILISATION DES BERGES DE LA RIVIÈRE YAMASKA
MANDAT

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de donner le mandat à la firme Aqua-Berge inc. afin d'effectuer le nécessaire pour le projet de stabilisation des berges de la rivière Yamaska sur une longueur d'environ 55 mètres dans le secteur de la rue Magenta Ouest et d'indiquer aux autorités concernées que ce projet ne contrevient pas à la réglementation municipale.

07-102
DOSSIERS DE VOIRIE
REMISE DE PONCEAU ET DE GRAVIER AUX NOUVEAUX
PROPRIÉTAIRES

ATTENDU l'abrogation du règlement 68 et ses amendements ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement que la Municipalité de Brigham paie, à une seule et unique occasion, pour un ponceau et du gravier pour ce dit ponceau suivant les règles de l'art au bénéfice des nouvelles propriétés suite à une demande de permis de construction. D'autoriser l'inspecteur municipal ou, en son absence ou incapacité d'agir, à l'opérateur et employé de voirie de faire le nécessaire pour chaque demande.

07-103
DOSSIERS DE VOIRIE
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE – VOIRIE

ATTENDU l'entente avec le ministère des affaires municipales et des régions concernant la part municipale à investir en matière de voirie suivant l'entente sur le transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'effectuer les travaux suivants :

1- Rechargement du chemin Léger pour un montant de 14 800.00 \$ plus taxes ;

- 2- Rechargement d'une partie de la rue Choinière pour un montant de 28 700.00 \$ plus taxes ;
- 3- Budget supplémentaire d'abat-poussière pour les chemins municipaux, incluant ceux mentionnés précédemment, pour un montant de 5 600.00 \$ plus taxes.

07-104

**DOSSIERS DE TRAITEMENT D'EAUX USÉES ET EAU POTABLE
PROPOSITION D'ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ
DU VILLAGE D'EAST-FARNHAM**

Il est proposé par Yvan Forand appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de permettre à la Municipalité du village d'East-Farnham de raccorder leur système d'égout au réseau brighamois situé sur la Route 139 aux conditions suivantes :

- 1- Paiement sans délai de 4608.29 \$ à la Municipalité de Brigham représentant la moitié de l'emprunt à payer pour les utilisateurs brighamois concernant cette infrastructure et d'imputer cette somme sur le reliquat dudit emprunt ;
- 2- La Municipalité du village d'East-Farnham s'engage à déboursier, dès le moment dudit branchement, la moitié des frais à payer pour l'entretien et les frais de service du réseau utilisé ;
- 3- Dès que le raccordement sera effectué, la Municipalité du village d'East-Farnham s'engage à payer la moitié des frais de réparation et/ou de remplacement de l'infrastructure mais uniquement pour la partie utilisée ;
- 4- Que les présentes constituent une offre de principe sous réserve des modalités d'une entente à signer ultérieurement reprenant, notamment, les termes des présentes.

07-105

**DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
DEMANDE À LA VILLE DE BROMONT
BRANCHEMENT DU SECTEUR DECELLES-FORTIN AUX ÉGOUS**

ATTENDU les nouvelles cartes déposées par le Ministère de l'environnement délimitant les zones inondables, la rive et le littoral dans le secteur résidentiel brighamois Decelles-Fortin ;

ATTENDU QUE la M.R.C. Brome-Missisquoi a adopté son règlement de contrôle intérimaire, inspiré desdites cartes, imposant à la Municipalité de Brigham de limiter les constructions dans lesdites zones, la rive et le littoral ;

ATTENDU QUE l'effet du règlement régional en cause implique une impossibilité pour certains propriétaires d'aménager sur leur terrain un nouveau système d'évacuation d'eaux usées ;

ATTENDU QUE dans ces circonstances la Municipalité de Brigham est dans l'obligation de se tourner vers d'autres alternatives pour résoudre ce problème ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de demander à la Ville de Bromont qu'elle se prononce sur une demande éventuelle de la Municipalité de Brigham pour raccorder le secteur résidentiel Decelles-Fortin aux égouts bromontois.

07-106

**DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
PLANS ET DEVIS POUR REFAIRE LE RÉSEAU D'EAU POTABLE
SECTEUR GUAY**

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de mandater la firme Poly-Tech pour préparer les plans et devis concernant la mise à niveau du réseau d'eau potable du secteur résidentiel Guay en considérant les choix possibles suivants :

- 1- Réfection complète du réseau, incluant le puits, avec un bâtiment de service ;
- 2- Réfection complète du réseau, incluant le puits, avec un bâtiment de service assorti d'un système de chloration.

07-107

**DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
AVIS À LA VILLE DE COWANSVILLE – DOSSIER DU SECTEUR GUAY**

ATTENDU la résolution cowansvilloise no. 273-07-2007 ;

ATTENDU la disponibilité de la Ville de Cowansville dans ce dossier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de remercier la Ville de Cowansville pour sa collaboration et sa disponibilité dans le dossier du réseau d'eau potable dans le secteur résidentiel Guay et de lui indiquer que la Municipalité de Brigham étudie d'autres alternatives pour l'instant et lui communiquera sa position officielle ultérieurement.

07-108

**DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
MODIFICATION À LA RÉOLUTION NO. 07-61**

ATTENDU la résolution no. 07-61 et la demande spécifique du Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de payer une pompe supplémentaire et ses accessoires pour le poste de pompage de la rue du Domaine au coût de 3835.00 \$ plus taxes et d'ajouter le paragraphe 6 à la résolution no. 07-61 qui se lira comme suit :

6- La Municipalité de Brigham ne s'oppose pas à la délivrance du certificat d'autorisation émis par le Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour ce projet.

07-109

**SÉCURITÉ PUBLIQUE
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 07-200**

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption du règlement no. 07-200 qui est le règlement de base en sécurité incendie.

07-110

**SÉCURITÉ PUBLIQUE
ADOPTION – RÈGLEMENT 96-011-2007-01 – VITESSE RUE GRÉGOIRE**

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Yvan Forand appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'adopter le règlement no. 96-011-2007-01 visant le règlement concernant la vitesse sur la rue Grégoire.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement a déjà été distribué à tous les membres présents.

07-111
SÉCURITÉ PUBLIQUE
ADOPTION – RÈGLEMENT 07-10
CIRCULATION DES VTT SUR LES TERRAINS MUNICIPAUX

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'adopter le règlement no. 07-10 visant le règlement pour la circulation des VTT sur les terrains municipaux.

Demande d'exemption de lecture est effectuée conformément à la Loi et est accordée. Un projet dudit règlement a déjà été distribué à tous les membres présents.

07-112
SÉCURITÉ PUBLIQUE
VITESSE – RUE DES ÉRABLES – DEMANDE À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

ATTENDU les nombreuses plaintes des citoyens concernant la vitesse des véhicules sur la rue des Érables au village tant lors de cette séance que des séances précédentes ;

ATTENDU l'importance de demander à la Sûreté du Québec de patrouiller lors des périodes de pointe au village et non lorsque que le flot de circulation est à son plus bas ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de demander à la Sûreté du Québec d'effectuer des opérations radar sur la rue des Érables – Secteur village pendant les périodes suivantes :

1. Entre 7h00 et 8h00
2. Entre 16h00 et 17h30

07-113
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Ginette Bergeron
Dir. générale adj.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue mardi le 4 septembre 2007 à 20h00. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer ainsi que Messieurs Yvan Forand, Marc Labrecque, Réjean Racine et le Maire Steven Neil.

Messieurs Normand Delisle ainsi que Daniel Meunier sont absents.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 6 août 2007
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

07-114 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

07-115 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 AOÛT 2007

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 6 août 2007 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>TYPE DE DÉPENSE</u>	<u>MONTANT</u>
<u>Marchandises ou fournitures de bureau</u>		
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	311,70
Fourn. et ameubl. Québec	papeterie et fournitures de bureau	84,08

395,78**Achat de livres, lois ou autres écrits**

Wilson & Lafleur	Alter Ego - Code du travail du Qc 17e édition	103,83
------------------	---	--------

103,83**Réparation ou entretien**

Roger Dion et Fils Inc.	couvercle pour trou d'homme au village	147,08
Top Location	tuyaux pour nettoyage des ponts	210,81
Ferronnerie Cowansville	remplac. du plexi-glass au gazebo Lacroix	224,48
CoopExcel	coupe-branche, pinceaux et peinture	98,64
Pompes St-Alphonse Inc.	matériel pour canon à eau	37,61

718,62**Réparation machinerie municipale**

0,00

1218,23

07-116**LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION**

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

	<u>Montant</u>
Petite caisse	81,68 \$
Construction Giron Inc. : travaux supplém. pour réfection du pont Decelles	42 045,27
Groupe Poly-Tech : travaux supplém. pour réfection du pont Decelles	2 522,42
SPA de Granby : frais pour 1 chien errant non-réclamé	74,00
Groupe Poly-Tech : conformité des rues Labrecque, Lasalle et Le Cavalier	2 127,00
Groupe Ultima Inc. : avenant assurances	65,00
	<hr/> <hr/> 46 915,37 \$

07-117**DOSSIERS D'URBANISME****CONSTAT D'INFRACTION – ACTIVITÉS NON AGRICOLES EN ZONE AGRICOLE**

ATTENDU les activités non agricoles en zone agricole sur le lot P-14 situé à l'adresse civique 1199 boul. Pierre Laporte à Brigham ;

2574

ATTENDU l'avertissement des autorités municipales, avant la tenue de l'événement, au(x) propriétaire(s) des lieux concernant lesdites activités suivant la correspondance du 20 août 2007 ;

ATTENDU le refus ou la négligence du propriétaire de suivre la réglementation municipale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'émettre un constat d'infraction au(x) propriétaire(s) de l'immeuble (lot P-14) situé au 1199 boul. Pierre Laporte à Brigham pour avoir tenu des activités qui ne sont pas agricoles à ladite adresse et qui se sont déroulées le 25 août 2007. Le tout en contravention du règlement de zonage 06-101.

07-118
DOSSIERS D'URBANISME
DEMANDE C.P.T.A.Q. – CONSTRUCTION D'UNE MAISON

ATTENDU la demande de Madame Ginette Pagé datée du 31 juillet 2007 demandant à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (ci-après C.P.T.A.Q.) une utilisation à une fin autre que l'agriculture soit la construction d'une maison ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'indiquer à la C.P.T.A.Q. ce qui suit eu égard à l'étude de ce dossier :

- 1- Le projet est conforme aux règlements municipaux ;
- 2- Il existe d'autres endroits en terres brighamoises où le projet peut se concrétiser.

07-119
DOSSIERS D'URBANISME
DEMANDE C.P.T.A.Q. – LOTISSEMENT ET CONSTRUCTION D'UNE MAISON

ATTENDU la demande de Madame Hélène Héroux et Monsieur Gaetan Frigon datée du 2 juillet 2007 mais reçue le 1 août 2007 demandant à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (ci-après C.P.T.A.Q.) une utilisation à une fin autre que l'agriculture soit le lotissement et la construction d'une maison ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'indiquer à la C.P.T.A.Q. ce qui suit eu égard à l'étude de ce dossier :

- 1- Le projet est conforme aux règlements municipaux ;
- 2- Il existe d'autres endroits en terres brighamoises où le projet peut se concrétiser.

07-120
DOSSIERS D'URBANISME
MEMBRE – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de nommer M. Gérard Savard comme membre du comité consultatif d'urbanisme.

07-121
DOSSIERS DE TRAITEMENT D'EAUX USÉES ET EAU POTABLE
TRAVAUX AU RÉSEAU DU VILLAGE

ATTENDU l'entente entre la Municipalité de Brigham et le Ministère des affaires municipales et des Régions concernant les travaux à effectuer conformément à la résolution no. 07-59 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement de retenir la soumission de 12 750.00 \$ plus taxes de l'entreprise Aquatech afin d'effectuer les réparations nécessaires au réseau d'eaux usées du village. Le tout conformément au courriel du 14 août 2007 de M. Benoît Dumont, et ce afin d'effectuer les réparations nécessaires au réseau d'eaux usées du village.

-
- Dépôt d'une pétition, par Mme Denise Turgeon Lambert, réclamant des égouts dans le secteur Guay si le prix pour ce faire est « abordable et raisonnable » mais sans donner plus de précisions.

07-122
SÉCURITÉ PUBLIQUE
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 07-200

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption du règlement no. 07-200 qui est le règlement de base en sécurité incendie.

07-123
SÉCURITÉ PUBLIQUE
DEMANDE À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC ET AU MINISTÈRE DES
TRANSPORTS DU QUÉBEC

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de demander à la Sûreté du Québec de continuer de patrouiller aux endroits suivants :

- 1- Secteur des rues des Pins, Fordyce et des Érables (secteur village et entre la rue Fordyce et la Route 139) ;
- 2- Le parc Claude Piel à cause des actes de vandalisme.

Aussi, de demander au Ministère des Transports du Québec d'installer des cônes, d'au moins 4 pieds de hauteur, de couleur orange sur la rue des Érables (secteur village) aux passages à piétons.

07-124
LOISIRS
RÉSOLUTION D'APPUI AU COMITÉ DE CANDIDATURE BROMONT /
COWANSVILLE / LAC BROME – FINALE DES JEUX DU QUÉBEC ÉTÉ
2010

CONSIDÉRANT la volonté des villes de Bromont, Cowansville et Lac-Brome d'obtenir la Finale des Jeux du Québec été 2010;

CONSIDÉRANT QUE la Finale des Jeux du Québec constitue une occasion exceptionnelle de mobiliser la population autour d'un événement jeunesse et d'accroître la fierté des citoyens;

CONSIDÉRANT l'impact positif d'un tel événement d'envergure sur les jeunes de la Montérégie Est;

CONSIDÉRANT QUE la Finale des Jeux du Québec contribuera à la promotion du sport et de l'activité physique auprès de la population, notamment des jeunes;

CONSIDÉRANT l'impact positif qu'apportera une Finale des Jeux du Québec sur le plan sportif économique, social, touristique et culturel;

CONSIDÉRANT QUE cet événement mettra en valeur la diversité culturelle et le patrimoine local;

CONSIDÉRANT la capacité des villes de Bromont, Cowansville et Lac-Brome à mettre en oeuvre cet événement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement que la Municipalité de Brigham appuie la candidature des villes de Bromont, Cowansville et Lac Brome pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec été 2010 et s'engage, sous réserve des demandes présentées qui seront étudiées au mérite, à mettre son expertise à la disposition du comité organisateur pour assurer la réussite de cet événement.

07-125
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir. général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 1^{er} octobre 2007 à 20h00. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer ainsi que Messieurs Yvan Forand, Marc Labrecque, Réjean Racine, Normand Delisle, Daniel Meunier et le Maire Steven Neil.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 4 septembre 2007
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

07-126 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

07-127 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 SEPTEMBRE 2007

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 4 septembre 2007 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>TYPE DE DÉPENSE</u>	<u>MONTANT</u>
<u>Marchandises ou fournitures de bureau</u>		
MRC Brome-Missisquoi	4 copies des grilles d'usages et normes	83,04
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	227,02
Fourn. et ameubl. Québec	papeterie et fournitures de bureau	41,84
		<hr/> 351,90 <hr/>

Achat de livres, lois ou autres écrits

Wilson & Lafleur Ltée	Alter Ego: Chartes des droits de la personne	103,83
Éditions Yvon Blais	maj Loi sur l'aménag. et urbanisme #18-2007	95,30
F.Q.M.	MAJ. Le Règlement Municipal	206,70

405,83

Réparation ou entretien

N.Bernard Inc.	4 pneus d'été sur le camion	1023,13
N.Bernard Pontiac Buick Inc.	entretien annuel et répar. freins du camion	436,67
N.Bernard Pontiac Buick Inc.	répar. poignée porte arrière du camion	157,37

1617,17

Réparation machinerie municipale

Bessette Automobiles Inc.	entretien annuel et répar. freins de l'auto	559,21
---------------------------	---	--------

559,21

2934,11

07-128**LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION**

Il est proposé par Yvan Forand appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

	Montant
Petite caisse	42,26 \$
Acoustix Québec : location système de son lors du décès du Père Piel	415,92
Fleuriste Antique : fleurs pour décès du Père Claude Piel	125,00
Horace Realffe : location d'un chapiteau pour le décès du Père Piel	900,00
Alarme Top Sécurité : liaison digitale H.V. du 15/11/2007 au 14/11/2008	153,83
Informatec Enr. : achat d'un nouvel ordinateur à la bibliothèque	1 448,30
SPA de Granby : frais pour 1 chien errant non-réclamé	74,00
John Meunier Inc. : achat d'un nouveau PH-mètre pour usine d'épuration	151,06
Corbus Moderne : télé-commande pour air climatisé - Salle des Loisirs	134,46
SOQUIJ : Droit du Travail Express : abonnement 2008	569,18
	<hr/> 4 014,01 \$ <hr/>

07-129
DOSSIERS D'URBANISME
DOSSIER PROGAB INC. – DIVERS TRAVAUX

ATTENDU les divers travaux effectués, notamment, sur la rive d'un cours d'eau par l'entreprise Progab inc. sur le lot P-15 ;

ATTENDU les diverses contraventions aux règlements d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de donner le mandat à l'inspecteur municipal de prendre les mesures nécessaires afin de remettre les constats d'infraction nécessaires à la compagnie Progab inc. pour ses divers travaux illégaux sur le lot P-15 matricule 6610-61-3025.

07-130
DOSSIERS D'URBANISME
DOSSIER GIROUX – DÉPLACEMENT DE MAISON MOBILE SANS PERMIS

ATTENDU le déplacement de la maison mobile de M. Yvon Giroux de l'immeuble portant le matricule 6013-51-3080-005 et l'adresse 109 Place Yves au lot 334-62 sans permis ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'émettre un constat d'infraction à M. Yvon Giroux pour avoir déplacé sa maison mobile de l'immeuble portant le matricule 6013-51-3080-005 et l'adresse 109 Place Yves au lot 334-62 sans permis.

07-131
DOSSIERS D'URBANISME
NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de nommer madame Gisèle Thériault comme membre du Comité consultatif d'urbanisme.

07-132
DOSSIERS DE VOIRIE
PAVAGE CHEMIN GASPÉ – ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC BROMONT

ATTENDU l'entente intermunicipale proposée de la ville de Bromont avec la Municipalité de Brigham concernant les travaux de pavage et de drainage du chemin Gaspé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement de permettre au Maire ou, en son absence ou incapacité d'agir le Maire suppléant, et le directeur général, ou en son absence ou incapacité d'agir la directrice générale adjointe, à signer l'entente intermunicipale entre la Ville de Bromont et la Municipalité de Brigham concernant les travaux de pavage et de drainage, aux frais de la Ville de Bromont, du chemin Gaspé.

07-133
DOSSIERS DE TRAITEMENT D'EAUX USÉES ET EAU POTABLE
PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE MAMR
RÉSEAU D'EAU POTABLE SECTEUR GUAY

ATTENDU la volonté du Conseil municipal de régler la question d'eau potable du secteur Guay ;

ATTENDU l'ouverture du Ministère des affaires municipales et des régions (MAMR) d'effectuer un branchement de l'ensemble dudit secteur, en collaboration avec la Ville de Cowansville, sur le réseau d'eau potable cowansvillois ;

ATTENDU l'ouverture officielle de la Ville de Cowansville afin de permettre un tel projet mais suivant un tracé par les chemins Bromby et Fordyce pour se rendre au secteur résidentiel Guay ;

ATTENDU QUE la question pour garder le puits commun actuel ou modifié a été étudiée mais ne sert pas la collectivité à l'avenir ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal souhaite obtenir un protocole d'entente du MAMR reprenant cette option avant d'assumer certains coûts ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le Maire Steven Neil appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement de demander au MAMR de préparer et de présenter le protocole d'entente concernant le programme Québec-Municipalités afin d'utiliser la subvention octroyée pour brancher le secteur résidentiel Guay au réseau d'eau potable de la Ville de Cowansville. Que le Maire, ou en son absence ou incapacité d'agir, le Maire suppléant signe pour et au nom de la Municipalité de Brigham ledit protocole.

07-134
DOSSIERS DE TRAITEMENT D'EAUX USÉES ET EAU POTABLE
MANDAT À PREMIER TECH ENVIRONNEMENT ET BIONEST
SECTEUR DECELLES-FORTIN ET GUAY

ATTENDU la problématique concernant l'installation de systèmes septiques dans les secteurs Decelles-Fortin et Guay ;

ATTENDU l'offre de l'entreprise Premier Tech environnement et de M. Réal Couture pour proposer, de façon préliminaire et gratuitement, la possibilité d'installer un réseau d'égout non traditionnel ;

ATTENDU QU'une demande similaire doit être acheminée à la compagnie Bionest ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de donner le mandat à la firme Premier Tech et Bionest pour étudier la question d'installer un système de collecte et de traitement des eaux usées dans les secteurs Decelles-Fortin et Guay, et ce gratuitement.

07-135
SÉCURITÉ PUBLIQUE
RÈGLEMENT RM-110 – NOMINATIONS

ATTENDU l'obligation pour la Municipalité de Brigham de nommer les fonctionnaires désignés pour l'application du règlement RM 110 concernant les systèmes d'alarme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de nommer les fonctionnaires désignés suivants, en

plus d'un agent de la paix, pour l'application du règlement RM 110 intitulé « Règlement sur les systèmes d'alarme » :

- 1- Inspecteur municipal de la Municipalité de Brigham ;
- 2- Employé(es) municipal (aux) travaillant au sein du service incendie de la Ville de Bromont.

07-136
VARIA
PACTE RURAL – HALTE ROUTIÈRE 104

ATTENDU le dépôt du formulaire du Pacte rural 2008 à la M.R.C. Brome-Missisquoi ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'entériner la demande au Fonds pacte rural 2008 concernant l'aménagement de la halte routière sur la Route 104 et que la Municipalité de Brigham s'engage, à son budget 2008, de réserver une somme de 5362.50 \$ pour le projet dans l'hypothèse où ce dernier est retenu.

Le Maire Neil rappelle au Conseil municipal le dossier Roland Bernard et la question de la prescription d'un jugement (10 ans) pour faire enlever les restes de la fondation.

07-137
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir. général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session spéciale du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 29 octobre 2007 à 19h30. Sont présents à l'ouverture: Messieurs Yvan Forand, Réjean Racine, Normand Delisle et le Maire Steven Neil.

La conseillère Michelyne Cournoyer ainsi que les conseillers Marc Labrecque et Daniel Meunier se présentent à 19h35.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général.

ORDRE DU JOUR

1. Avis de motion – Règlement 07-12 – Inspection des installations recevant les eaux usées et ménagères des résidences isolées
2. Période de questions
3. Levée de l'assemblée

07-138 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 07-12 – INSPECTION DES INSTALLATIONS RECEVANT LES EAUX MÉNAGÈRES DES RÉSIDENCES ISOLÉES

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption du règlement no. 07-12 qui est le règlement concernant l'inspection des installations recevant les eaux usées et ménagères des résidences isolées.

07-139 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Yvan Forand appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir. général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 5 novembre 2007 à 19h30. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer et Messieurs Yvan Forand, Réjean Racine, Normand Delisle, Daniel Meunier, Marc Labrecque et le Maire Steven Neil.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des procès-verbaux du 1^{er} et 29 octobre 2007
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

07-140
APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

07-141
APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1^{ER} ET 29 OCTOBRE 2007

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux du 1^{er} et 29 octobre 2007 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>TYPE DE DÉPENSE</u>	<u>MONTANT</u>
<u>Marchandises ou fournitures de bureau</u>		
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	47,52
Cobi Informatique Inc.	réparation ordinateur de la comptable	155,53
Cobi Informatique Inc.	remplac.moniteur ordinateur de la comptable	290,52
John Meunier Inc.	frais de transport pour achat du PH-mètre	21,65
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	165,76

680,98**Achat de livres, lois ou autres écrits**

Publications CCH Ltée	maj Droit municipal: princ.gén. et contentieux	220,48
SOQUIJ	frais de port pour Droit du travail express	28,47

248,95**Réparation ou entretien**

Seney Électrique Inc.	éclairage d'urgence à l'Hotel de ville remplac.alternateur: station pompage	686,68
Serge Chabot Inc.	village	307,54
Serrurier Alpha Inc.	6 cadenas ABUS série 55/60	99,07
Serrurier Alpha Inc.	répar.serrure porte de l'usine d'épuration	133,27
Acier A. Ménard Inc.	métal pour pancarte Parc Piel	49,29

1275,85**Réparation machinerie municipale**

Équip. Adrien Phaneuf Inc.	réparation nouveau tracteur à gazon	416,05
Équip. Adrien Phaneuf Inc.	réparation ancien tracteur à gazon	338,28
N. Bernard Inc.	réparation d'un pneu sur la Dodge SX	23,93

778,26

2984,04

07-142**LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION**

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants :

	<u>Montant</u>
Petite caisse	60,64 \$
Papeterie Atlas : tableau d'affichage pour la salle des loisirs	374,88
Congrès annuel 2007 FQM : frais de déplacement et de séjour	7 764,79
Publications CCH Ltée : Relations de travail en milieu municipal	569,22
Équipe d'accompagnement Au Diapason : 8 poinsettias	80,00
Techno-Contrôle 2000 Inc. : inspection 4 extincteurs - salle des Loisirs	54,13
Le Guide : avis public troisième exercice du rôle d'évaluation foncière	154,97
Céline Vaillancourt : km pour réunion d'information pour les biblio.	22,00

2585

05-11-07

La Voix de l'Est : appel d'offres - Collecte des ordures	180,49
Groupe Poly-Tech : inspection du barrage du Moulin	787,59
Billets pour rencontre avec Monsieur Pierre Paradis le 19/11/2007	300,00
Comité des Loisirs de Brigham (1974) Inc. : don pour l'Halloween	200,00
	10 548,71 \$

Pour l'année 2008

Québec Municipal : service internet - adhésion 2008	313,36
Formiciel Inc. : achat de papeterie pour la comptabilité pour l'année 2008	930,00
PG Mensys Systèmes d'information : contrat entretien pour la comptabilité	5 338,56
PG Mensys Systèmes d'information : contrat entretien pour l'urbanisme	4 250,34
	10 832,26 \$

07-143

DOSSIERS D'URBANISME

DOSSIER PROGAB INC. – ANNULATION DU CONSTAT D'INFRACTION

ATTENDU les divers travaux effectués, notamment, sur la rive d'un cours d'eau par l'entreprise Progab inc. sur le lot P-15 ;

ATTENDU les diverses contraventions aux règlements d'urbanisme ;

ATTENDU les corrections faites et qu'émettre le constat ne servirait à rien ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'annuler la résolution no. 07-129.

07-144

DOSSIERS D'URBANISME

DÉROGATION MINEURE DM2007-00004

ATTENDU la demande de dérogation mineure no. DM2007-00004 ;

ATTENDU le plan déposé à cet effet qui utilise le chemin des Sables ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal souhaite aider le demandeur à réaliser son projet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'accorder la dérogation mineure DM2007-00004 suivant le plan présenté lors de la demande à la condition que les rues projetées soient loties, déposées et enregistrées au ministère des ressources naturelles, avec preuve à l'appui, dans les cent vingt (120) jours de l'adoption des présentes.

07-145
DOSSIERS D'URBANISME
INSTALLATION D'UN SYSTÈME SEPTIQUE SANS PERMIS

ATTENDU les travaux liés à l'installation d'un système septique sans permis ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Forand appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'émettre un constat d'infraction contre le propriétaire du 595 rue des Érables, matricule 5912-98-3153 pour avoir installé un système septique sans certificat d'autorisation.

07-146
DOSSIERS D'URBANISME
DEMANDE CPTAQ – FERME GILLES BAUDRY ET FILS S.E.N.C.

ATTENDU la demande de l'entreprise Ferme Gilles Beaudry et fils S.E.N.C. à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (ci-après C.P.T.A.Q.) et datée du 1^{er} octobre 2007 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'indiquer à la C.P.T.A.Q. que le projet est conforme aux règlements municipaux.

07-147
DOSSIERS DE VOIRIE
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 05-05-01

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption du règlement no. 05-05-01 modifiant le règlement 05-05 pour démontrer, lors de la prise de possession d'un chemin, l'écoulement des eaux de surface.

07-148
DOSSIERS DE VOIRIE
RÉPARATION – PASSAGE À NIVEAU – CHEMIN MAPLEDALE

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu de demander à la compagnie Montréal, Maine and Atlantic Railway inc. de réparer le passage à niveau sur le chemin Mapledale considérant son état dangereux pour les véhicules.

07-149
DOSSIERS DE VOIRIE
SUBVENTION PROVINCIALE – AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement :

- Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Léger pour un montant subventionné de 5000.00 \$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports ;
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin Léger dont la gestion incombe à la Municipalité de Brigham ;

07-150
DOSSIERS DE VOIRIE
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE – NIVELAGE

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de permettre un budget supplémentaire de 1500.00 \$ plus taxes pour le nivelage afin de terminer l'année s'il y a un besoin en ce sens.

07-151
DOSSIERS DE VOIRIE
LOCATION DU GARAGE – MINI-EXCAVATION ÉRIC BONIN

ATTENDU la demande de Mini-excavation Éric Bonin enr. pour la location d'un espace au garage municipal ;

ATTENDU son offre en ce sens pour l'hiver 2007-2008 (15 décembre 2007 au 15 mars 2008) en échange d'une journée de travail et du déneigement de la station de pompage au Domaine Lacroix ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement de permettre la location d'un espace au garage municipal à l'entreprise Mini-excavation Éric Bonin enr. pour la période du 15 décembre 2007 au 15 mars 2008 en échange d'une journée de travail fournie par cette entreprise ainsi que le déneigement du poste de pompage Lacroix pour la saison hivernale 2007-2008. Le tout suivant les mêmes conditions que le contrat de bail signé entre les parties le ou vers le 21 septembre 2005.

07-152
DOSSIERS DE VOIRIE
SERVITUDE – LOT P-265

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'obtenir une servitude de passage sur le lot P-265 à l'endroit qui sert de fossé municipal. D'inscrire dans l'acte de servitude que la Municipalité de Brigham tentera, dans la mesure du possible, de préserver les arbres existants. De permettre au directeur général de faire le nécessaire en ce sens et d'autoriser ce dernier à signer pour et au nom de la Municipalité de Brigham les documents relatifs à cet effet.

07-153
DOSSIERS DE TRAITEMENT D'EAUX USÉES ET EAU POTABLE
ADOPTION DU RÈGLEMENT 07-12
INSPECTION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'adopter le règlement no. 07-12 visant le règlement concernant l'inspection des installations septiques.

07-154
DOSSIERS DE TRAITEMENT D'EAUX USÉES ET EAU POTABLE
MANDATAIRE POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT 07-12

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement de nommer l'entreprise Le Groupe Poly-Tech en tant que mandataire pour l'application du règlement 07-12.

- Le Maire dépose séance tenante la liste des propriétaires n'ayant pas fait effectuer l'inspection de leur système d'évacuation d'eaux usées malgré la demande de la Municipalité de Brigham en ce sens.

07-155
SÉCURITÉ PUBLIQUE
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 07-200
RÈGLEMENT DE BASE EN SÉCURITÉ INCENDIE

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption du règlement no. 07-200 qui est le règlement de base en sécurité incendie.

07-156
LOISIRS
DON POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par Yvan Forand appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement de verser un montant de 250.00 \$ au Comité des loisirs (1974) inc. pour l'organisation d'une activité pour la période des fêtes.

07-157
VARIA
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 07-20
RÈGLEMENT SUR L'INTERDICTION DE
METTRE AUX ORDURES ET À LA COLLECTE SÉLECTIVE
CERTAINES MATIÈRES

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption du règlement no. 07-20 qui est le règlement sur l'interdiction de mettre aux ordures et à la collecte sélective certaines matières.

07-158
VARIA
DEMANDE DE R.I.E.D.S.B.M.

ATTENDU la correspondance du 16 octobre 2007 de R.I.E.D.S.B.M. ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement de permettre la division de voyage.

07-159
VARIA
MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de nommer M. Yvan Forand Maire suppléant.

Le Maire souhaite prendre un moment afin de féliciter le directeur général pour l'obtention de sa maîtrise en droit.

07-160
VARIA
DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS
VITESSE EXCESSIVE – SECTEUR DE LA RUE DES ÉRABLES

ATTENDU la vitesse excessive sur la rue des Érables entre la Route 139 et le chemin Fordyce ;

ATTENDU les plaintes des citoyens en ce sens et qu'il s'agit d'un secteur urbanisé ;

ATTENDU la présence d'un parc municipal pour de jeunes enfants ;

ATTENDU la juridiction du Ministère des Transports pour cette partie de la rue ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de demander au Ministère des Transports du Québec ce qui suit :

1. D'installer deux (2) panneaux d'arrêt à la hauteur de la rue des Colibris et de la rue Lacroix en face du parc Lacroix ;
 2. D'installer des balises sur cette partie de la rue des Érables pour encourager la réduction de la vitesse ;
 3. D'installer une traverse de piéton en face du parc Lacroix ;
 4. D'installer des dos d'âne sur cette partie de la rue des Érables ;
-

07-161
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir. général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 3 décembre 2007 à 19h30. Sont présents à l'ouverture: Messieurs Yvan Forand, Réjean Racine, Normand Delisle, Daniel Meunier, Marc Labrecque et le Maire Steven Neil.

Madame Michelyne Cournoyer est absente.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 5 novembre 2007
3. Rapport de délégation
4. Liste des comptes à payer pour approbation
5. Correspondance
6. Dossiers d'administration
7. Dossiers d'urbanisme
8. Dossiers de voirie
9. Dossiers de traitement des eaux usées et eau potable
10. Sécurité publique
11. Loisirs
12. Varia
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

07-162 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

07-163 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 NOVEMBRE 2007

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal du 5 novembre 2007 tel que présenté.

Dépôt du rapport de délégation :

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>TYPE DE DÉPENSE</u>	<u>MONTANT</u>
<u>Marchandises ou fournitures de bureau</u>		
Papeterie Atlas	papeterie et fournitures de bureau	50,31
Fourn. et ameubl. Québec	papeterie et fournitures de bureau	125,27
Fourn. et ameubl. Québec	papeterie et fournitures de bureau	50,62
Fourn. et ameubl. Québec	papeterie et fournitures de bureau	81,78
Cobi Informatique Inc.	carte vidéo ATI Radeon 9550	173,76

481,74**Achat de livres, lois ou autres écrits**

Éditions Yvon Blais	Loi sur la Fiscalité munic. envoi #22-2007	97,42
Wilson & Lafleur	MAJ Lois du travail / Code civil / procéd.civ.	163,77

261,19**Réparation ou entretien**

CoopExcel	répar. support de pompe étang #2 - village	76,97
Canadian Tire	cric 3,5 tonnes	129,89
CoopExcel	accessoires pour répar. puits Miltimore	34,77
CoopExcel	lames pour scie à fer et chalumeau	45,69
Germain Jetté Machineries	réparation hose de la laveuse à pression	13,24
Canadian Tire	lumières pour Hotel de ville	14,76
CoopExcel	peinture aérosol pour marquage	7,97
Alarme Top Sécurité	reprogrammer et tester le système	67,23

390,52**Réparation machinerie municipale**

0,00

1133,45

07-164**LISTE DES COMPTES À PAYER POUR APPROBATION**

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes suivants sous réserve de la mention qui suit la présente liste :

	<u>Montant</u>
Petite caisse	57,90 \$
SEAO : appel d'offres - Collecte des ordures	56,98
Réparation de la clôture sur le chemin de l'usine	402,89
Lignes stationn. Rivard : lignage ch.Fordyce et peinture dos âne ch. Adamsville	1 344,61
Le Guide : publication du rapport du maire 2007	510,50
Publications CCH Ltée : maj.#10 Accès à l'information et protect.rens.pers.	262,88
Groupe Poly-Tech : visite et rapport de conformité rue Yves	430,16
Groupe Poly-Tech : visite et rapport de conformité rue Labrecque	523,60
Roger Dion et Fils Inc. : déneigement rue Francine 195 mètres	399,96

3 989,48 \$

Pour l'année 2008

Publications CCH Ltée : MAJ Actualité juridique municipale	352,11
Publications CCH Ltée : 3 MAJ du Code des municipalités et lois connexes	566,04

918,15 \$

Par contre, en ce qui concerne le paiement du déneigement de la rue Francine, ce dernier sera fait que si et seulement si M. Mario Brodeur s'engage, par écrit, à rembourser le montant à la Municipalité de Brigham sur demande de cette dernière.

- Dépôt de la déclaration pécuniaire des élus

07-165
DOSSIERS D'URBANISME
DEMANDE DE YVES LANOUE – REPRISE DE CHEMIN

ATTENDU la demande de M. Yves Lanoue pour la reprise d'une partie de la rue Yves ;

ATTENDU QUE selon les critères municipaux, ce chemin est rentable et répond aux exigences règlementaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Delisle appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de mandater le directeur général de la Municipalité de Brigham afin d'acquérir au coût de 1.00 \$ le lot no. 3 521 992 pour et au nom de cette dernière, de signer les documents à cet effet et de prendre les mesures nécessaires pour que les divers services de travaux publics s'occupent de cette partie de rue dès maintenant.

07-166
DOSSIERS D'URBANISME
ACHAT DE TERRAIN – DEMANDE DE M. YVES LANOUE

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'effectuer l'achat du lot no. 3 521 986 pour la somme de 1.00 \$ et de permettre au directeur général de faire le nécessaire et de signer les documents prévus à cette fin pour et au nom de la Municipalité de Brigham.

Le conseiller M. Marc Labrecque quitte la Table du Conseil.

07-167
DOSSIERS D'URBANISME
DEMANDE DE M. MARC LABRECQUE - REPRISE DE CHEMIN

ATTENDU la demande de M. Marc Labrecque pour la reprise de la rue Labrecque ;

ATTENDU QUE selon les critères municipaux, ce chemin est rentable et répond aux exigences règlementaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de mandater le directeur général de la Municipalité de Brigham afin d'acquérir au coût de 1.00 \$ les lots nos. P-920-3 et P-920-12 pour et au nom de cette dernière et de prendre les mesures nécessaires pour que les divers services de travaux publics s'occupent de cette partie de rue.

07-168
DOSSIERS D'URBANISME
DEMANDE DE M. RICHARD PÉPIN – APPUI

ATTENDU la correspondance de M. Richard Pépin de Produits Forestiers R. Pépin enr. datée du 26 novembre 2007 ;

ATTENDU la demande d'appui pour un projet de financement au sein du CLD Brome-Missisquoi ;

ATTENDU la situation difficile des scieries au Québec ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvan Forand appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'appuyer les démarches de l'entreprise Produits forestiers R. Pépin enr. auprès du CLD Brome-Missisquoi afin d'obtenir du financement pour sa scierie.

M. Marc Labrecque revient siéger à la Table du Conseil municipal.

07-169
DOSSIERS D'URBANISME
CONSTAT D'INFRACTION – TRAVAUX SANS PERMIS

Il est proposé par Réjean Racine appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'émettre un constat d'infraction au propriétaire de l'immeuble portant le matricule no. 5912-99-0135 à l'adresse 596 des Érables, Brigham pour avoir commencé des travaux de construction sans permis municipal.

07-170
DOSSIERS D'URBANISME
DEMANDE C.P.T.A.Q. – DOSSIER NAUD

ATTENDU la demande de M. Pascal Naud à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (C.P.T.A.Q.) datée du 19 novembre 2007 et qui concerne une aliénation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de mentionner à la C.P.T.A.Q. que le projet est conforme aux règlements municipaux.

07-171
DOSSIERS DE VOIRIE
RÈGLEMENT 05-05-01 - ADOPTION

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa

lecture, il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement d'adopter le règlement no. 05-05-01 modifiant le règlement 05-05 pour démontrer, lors de la prise de possession d'un chemin, l'écoulement des eaux de surface.

07-172

**DOSSIERS DE VOIRIE
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 07-21 – CIRCULATION VÉHICULES
LOURDS SUR LE PONT DECELLES**

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption du règlement no. 07-21 concernant la circulation des véhicules lourds sur le pont Decelles.

07-173

**DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
DEMANDE DE MADAME DENISE TURGEON – SYSTÈME SEPTIQUE**

ATTENDU la demande de madame Denise Turgeon datée du 22 novembre 2007 concernant son système septique sur son immeuble au 383 rue Miltimore à Brigham ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal évalue la possibilité d'installer un réseau d'égout domestique dans ce secteur ;

ATTENDU QUE la suggestion de madame Denise Turgeon vise à empêcher une pollution dans l'environnement ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal est conscient de l'existence du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* et du devoir de la municipalité d'exécuter et de faire exécuter ce dernier mais souhaite soustraire madame Denise Turgeon de son application étant donné les circonstances particulières de ce dossier ;

ATTENDU QUE tant la demanderesse que la Municipalité de Brigham s'entendent à ce que cette alternative soit temporaire dans le seul but d'enrayer la pollution dans l'environnement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

1. Que le préambule fait partie des présentes ;
2. De permettre à madame Denise Turgeon de construire, pour sa résidence isolée du 383 rue Miltimore à Brigham, une installation à vidange périodique.

07-174

**DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
CHANGEMENT DE TUYAU – RÉSEAU D'ÉGOUT DOMESTIQUE
SECTEUR BRODEUR**

ATTENDU l'offre de M. Mario Brodeur pour effectuer un remplacement de tuyau sur le réseau d'égout domestique municipal mais à ses frais dans le secteur Brodeur ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de mandater le Groupe Poly-Tech pour évaluer, coordonner et inspecter les travaux à effectuer et demandés par M. Mario Brodeur.

07-175
DOSSIERS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET EAU POTABLE
MANDAT À POLY-TECH – RÉSEAU D'ÉGOUT DOMESTIQUE –
SECTEUR GUAY

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de mandater la firme Poly-Tech afin de présenter une estimation préliminaire pour le branchement du secteur Guay au réseau d'égout municipal de la ville de Cowansville.

07-176
SÉCURITÉ PUBLIQUE
RÈGLEMENT SÉCURITÉ INCENDIE – AVIS DE MOTION

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption du règlement no. 07-200 qui est le règlement de base en sécurité incendie.

07-177
LOISIRS
INSTALLATION D'UNE LUMIÈRE DE RUE – STATIONNEMENT AUX
LOISIRS

Il est proposé par Yvan Forand appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'installer, au poteau déjà existant, une lumière au stationnement du centre des loisirs.

07-178
VARIA
ADOPTION RÈGLEMENT 07-20 – INTERDICTION DE METTRE AUX
ORDURES ET
À LA COLLECTE SÉLECTIVE CERTAINES MATIÈRES

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter le règlement no. 07-20 qui est le règlement sur l'interdiction de mettre aux ordures et à la collecte sélective certaines matières.

07-179
VARIA
CONTRAT COLLECTE DES ORDURES ET COLLECTE SÉLECTIVE

ATTENDU le contrat pour la collecte des ordures et la collecte sélective pour les années 2008 à 2011 inclusivement ;

ATTENDU le plus bas soumissionnaire conforme pour ce contrat ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de mandater le Maire ainsi que le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité de Brigham le contrat de la collecte des ordures et la collecte sélective avec l'entreprise Services sanitaires Brodeur inc. pour les années 2008 à 2011 inclusivement, sous réserve des dispositions contractuelles contraires, et ce aux prix suivants :

1. Année 2008 : 118 898.00 \$ plus taxes ;
2. Année 2009 : 123 000.00 \$ plus taxes ;
3. Année 2010 : 127 101.00 \$ plus taxes ;
4. Année 2011 : 131 200.00 \$ plus taxes.

Le conseiller M. Normand Delisle souhaite prendre un instant pour féliciter le Maire Neil pour la naissance de son enfant.

07-180
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir. général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session spéciale du budget 2008 et du programme d'immobilisations 2008, 2009 et 2010 du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 17 décembre 2007 à 19h30. Sont présents à l'ouverture: Madame Michelyne Cournoyer et messieurs Yvan Forand, Réjean Racine, Normand Delisle, Daniel Meunier, Marc Labrecque et le Maire Steven Neil.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général.

ORDRE DU JOUR

1. Budget 2008
2. Programme triennal d'immobilisations
3. Période de questions
4. Levée de l'assemblée

**07-181
BUDGET 2008
ADOPTION**

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'adopter le budget 2008 comme suit :

Revenus	
Taxes	1 666 237 \$
Paiements tenant lieu de taxes	14 132
Autres revenus de sources locales	101 629
Transferts	292 907
	<u>2 074 905</u>
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	362 979
Sécurité publique	383 538
Transport	686 308
Hygiène du milieu	328 309
Aménagement, urbanisme et développement	68 886
Loisirs et culture	42 570
Frais de financement	7 316
	<u>1 879 906</u>
Autres activités financières	
Remboursement de capital sur la dette à long terme	57 174
Transfert aux activités d'investissement	437 825
	<u>494 999</u>
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	(300 000)
Affectations	
Surplus accumulé non affecté	300 000
Surplus de l'exercice	<u><u>0 \$</u></u>

07-182
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
ADOPTION

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Michelyne Cournoyer et résolu unanimement d'adopter le programme triennal d'immobilisations comme suit :

**PROGRAMME TRIENNAL DES
IMMOBILISATIONS**

	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>
Administration	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
Sécurité publique	25 000	60 000	25 000
Transport	377 100	285 000	130 000
Loisirs et culture	10 725	0	0
	<u>437 825 \$</u>	<u>370 000 \$</u>	<u>180 000 \$</u>

07-183
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir. général

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

À une session spéciale du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue lundi le 17 décembre 2007 à 19h33. Sont présents à l'ouverture: madame Michelyne Cournoyer et messieurs Yvan Forand, Réjean Racine, Normand Delisle, Daniel Meunier, Marc Labrecque et le Maire Steven Neil.

Monsieur Stéphan F. Dulude siège à titre de directeur général.

ORDRE DU JOUR

1. Dossiers d'administration
2. Dossiers de voirie
3. Sécurité publique
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

07-184

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR – MODIFICATION

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour présenté en y ajoutant :

- 1- Permission pour un puits
- 2- Varia

07-185

DOSSIERS D'ADMINISTRATION AUGMENTATION DES SALAIRES DES CADRES POUR L'ANNÉE 2008

Il est proposé par Daniel Meunier appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de permettre une augmentation de salaire de 2.5 % pour les cadres de la Municipalité de Brigham et qui sera effective pour l'année 2008.

07-186

DOSSIERS D'ADMINISTRATION AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE TAXATION 08-01

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption du règlement no. 08-01 concernant le règlement de taxation, tarifs et autres impositions pour l'année 2008.

07-187

DOSSIERS D'ADMINISTRATION CONTRAT DE MÉNAGE 2008

Il est proposé par Normand Delisle appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de retenir les services de M. Félix Caron pour l'entretien ménager de l'Hôtel de ville, incluant la bibliothèque, pour un coût de 9500.00 \$ taxes incluses et suivant les

mêmes clauses contractuelles de l'année 2007 sauf en ce qui concerne l'entretien extérieur du bâtiment qui ne sera pas effectué.

07-188
DOSSIERS DE VOIRIE
ADOPTION – RÈGLEMENT 07-21 – CIRCULATION DES VÉHICULES
LOURDS SUR LE PONT DECELLES

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement d'adopter le règlement no. 07-21 qui est le règlement sur la circulation des véhicules lourds sur le pont Decelles.

07-189
DOSSIERS DE VOIRIE
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 08-02 – DÉLÉGATION VOIRIE

Avis de motion est par les présentes donné par le Maire, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil proposera ou appuiera l'adoption du règlement no. 08-02 concernant le pouvoir de délégation en matière de voirie pour l'année 2008.

07-190
SÉCURITÉ PUBLIQUE
ADOPTION RÈGLEMENT 07-200 – SÉCURITÉ INCENDIE

Suite à la mention du Maire quant à l'objet du règlement, sa portée, son coût et le fait que les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'adopter le règlement 07-200 qui est le règlement visant la sécurité incendie.

07-191
SÉCURITÉ PUBLIQUE
BUDGET 2008 – INCENDIE

Il est proposé par Michelyne Cournoyer appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement d'adopter le budget et le programme d'immobilisations suivants pour l'année 2008 concernant le service incendie :

- 1- Budget 2008 : 145 098.00 \$
- 2- Immobilisations 2008 (Remise à niveau de la caserne 2) : 18 400.00 \$

07-192
PERMISSION – CONSTRUCTION D'UN PUIITS

ATTENDU la demande de M. Fernand Dion concernant la construction d'un puits ;

ATTENDU la difficulté pour M. Dion d'obtenir de l'eau de son puits actuel pour sa ferme et sa maison ;

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal est en vacances ;

ATTENDU l'urgence pour M. Dion de trouver de l'eau rapidement ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal est conscient qu'il est de la responsabilité de l'inspecteur municipal d'émettre ce genre de permis mais souhaite aider M. Dion dans les circonstances et, conséquemment, n'émettra pas un constat d'infraction contre ce dernier pour avoir commencé des travaux sans permis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Racine appuyé par Yvan Forand et résolu unanimement :

- 1- Le préambule fait partie des présentes ;
- 2- De permettre à M. Fernand Dion de creuser un puits, sans permis, sur sa propriété mais à ses risques et périls considérant qu'il ne souhaite pas attendre le retour de l'inspecteur municipal ;
- 3- De mentionner à M. Fernand Dion qu'il est de sa responsabilité de s'assurer de respecter toute la réglementation provinciale en la matière et la Municipalité de Brigham se dégage de toutes responsabilités pour tous dommages découlant de ces travaux.

07-193
VARIA
ACHAT D'UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Normand Delisle et résolu unanimement de permettre l'achat d'un téléphone cellulaire, ses accessoires et son abonnement à un service au nom de la Municipalité de Brigham mais au bénéfice du directeur général. Que ce dernier fasse le nécessaire en ce sens.

07-194
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Marc Labrecque appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Steven Neil
Maire

Stéphan F. Dulude
Dir. général